

Transport aérien

**Le Président
Tebboune
ordonne la
réouverture
des aéroports
intérieurs
fermés**

de l'administration **Le Monde**

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com

Mardi 06 Octobre 2020 / N° 975

Prix : 20 DA

Présence de
l'armée à la
frontière malienne
**Le ministère
de la Défense
dément**

**Patrice Bouveret à
Radio France
Internationale :**

**« Les déchets
nucléaires
français en
Algérie "sont
encore sur
place »**

**Crimes
d'enlèvement des
personnes:**

**Le Président
Tebboune
ordonne
l'application
de peines
maximales**

**Révision de la
Constitution:**

**L'ONPLC jouera
un rôle de
contrôle**

Energie :

**L'Algérie attache
une importance
particulière à la
sécurité
nucléaire**

Pétrole:

**Le coût de
réalisation
estimé entre 5
et 6 milliards
USD**

SPORT

**24 joueurs
convoqués
pour affronter
le Nigeria et le
Mexique en
amical**

Elections :

**Le corps
électoral évalué
à plus de 23,5
millions
d'électeurs**

Réformes politiques



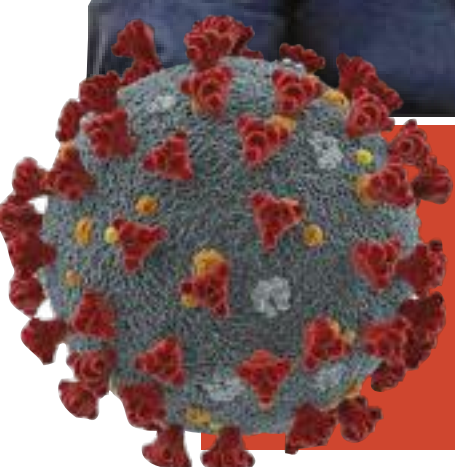
**Tebboune veut construire
un Etat pour tous**

Journée mondiale des enseignants:



**Le ministre
de l'Education appelle
les enseignants à «se
mobiliser» face
à la Covid-19**

Coronavirus:



**134 nouveaux cas, 94 guérisons,
8 décès ces dernières 24 heures**

Réformes politiques

Tebboune veut construire un Etat pour tous

Dans un message qu'il a transmis aux participants du séminaire sur « la Constitution au service du citoyen : les grandes lignes de la révision constitutionnelle », qui s'est ouvert hier au centre international des conférences (CIC)

à Club des Pins, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a, encore une fois, réaffirmé les engagements qu'il avait pris dans le cadre des grandes réformes politiques qu'il entend mener jusqu'au bout en vue de bâtir une Algérie nouvelle au sein de laquelle tous les droits et toutes les libertés seront consacrés. Ainsi, le chef de l'Etat a indiqué que le projet de révision de la Constitution répond parfaitement aux exigences de l'édification d'un Etat moderne et traduit les revendications et les attentes du Hirak populaire. Il a également relevé que le choix du 1er novembre pour le référendum sur l'amendement de la loi fondamentale du pays, n'était pas fortuit, mais constitue un message fort selon lequel le peuple algérien « est un et indivisible » et qu'il est uni par ses valeurs nationales et religieuses consacrées par la Révolution du 1er novembre 1954. Le chef de l'Etat qui a fait part de son souhait de voir les citoyens plébisciter le projet de révision constitutionnelle, pour qu'on puisse passer directement à la révision de la loi portant régime électoral, laquelle sera soumise au parlement pour donner naissance, si possible, à de nouvelles institutions élues avant la fin de l'année. A travers ces réformes engagées, la représentation aux Assemblées élues sera réelle et la Constitution offrira de larges prérogatives aux représentants du peuple. Les jeunes auront, eux aussi, dans le cadre de la nouvelle Constitution, leur place à travers la société civile, devenue, pour la première fois, une force et véritable partenaire dans la gestion des affaires de l'Etat. Ceci d'autant plus que pour la classe politique et la société civile, le dossier de la révision constitutionnelle constitue l'un des grands dossiers importants présentés pour lequel une attention particulière a été accordée avec sérieux et objectivité en présentant des propositions appréciables et constructives dans ses différents titres et chapitres. Ils ont estimé également que la prochaine révision constitutionnelle entrainera une transition de qualité dans le système politique, dont découlera la naissance de la nouvelle République où régneront le droit, la justice et la loi. S'agissant des échéances nationales qui suivront le référendum sur la révision de la constitution, ils ont souligné leur disponibilité à mener la campagne de sensibilisation au référendum. A cette occasion, l'ensemble des forces politiques sont appelés à ouvrir un dialogue sérieux, responsable et profond en vue de parvenir à un minimum de consensus sur les questions majeures. Le projet d'amendement constitutionnel devrait refléter, selon de nombreux observateurs, les contributions des acteurs nationaux, sur la base des propositions soumises, à même de réaliser les aspirations du peuple algériens à davantage de liberté, de démocratie, de justice sociale et de développement. ILS considèrent que ce référendum sera un véritable départ pour le renforcement et la consolidation des fondements de la nouvelle République visant à consacrer un Etat de droit et de justice sociale, soulignant, dans ce sens, que le chantier de réforme constitutionnelle était sur le droit chemin. L'accueil des propositions des différentes composantes de la société, notamment les partis politiques, les personnalités nationales et les syndicats, concernant la mouture de l'avant-projet d'amendement constitutionnel par le Président Tebboune témoigne de l'existence d'une volonté politique à même de réaliser les aspirations du peuple.

D'autres acteurs de la scène politique nationale ont estimé que le choix de la



date du 1er novembre pour l'organisation du referendum sur la Constitution était "porteur de significations historiques", tout en exprimant leur souhait de voir le peuple se prononcer sur ce projet qui permettra de "bâtir un nouvel Etat pour tous". Le projet d'amendement constitutionnel devrait refléter, selon ces mêmes acteurs, les contributions des acteurs nationaux sur la base des propositions soumises à même de réaliser les aspirations du peuple algérien à davantage de liberté, de démocratie, de justice sociale et de développement. Ce référendum devrait ouvrir, a-t-on encore souligné, la voie au peuple algérien pour qu'il puisse exercer ses droits dans une Algérie nouvelle où règnent justice et équité. Une fois approuvé par le peuple, le projet de révision de la Constitution devrait permettre de concrétiser les engagements du Président de la République pour l'édification d'une nouvelle République, en jetant les bases d'un Etat moderne au service du citoyen et en restituant la confiance entre le peuple et ses institutions. A ce titre, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a indiqué que ce texte de loi "jette les bases d'une vie politique régie par les principes de transparence, de régularité, de reddition de compte et de compétence, un texte de loi qui sépare l'argent de la politique et lutte contre la corruption". La nouvelle Constitution vise, a-t-il souligné, "une réforme globale, voire une libération de la justice de toute forme de tension, de même qu'elle tend à renforcer la liberté de la presse, promouvoir la démocratie participative et favoriser la liberté et le dynamisme de la société civile". Une Constitution qui constitue "le premier jalon" pour la concrétisation des aspirations des Algériennes et Algériens à instaurer "un Etat de droit, un Etat démocratique et moderne basé sur la justice et le respect total des droits et libertés", a-t-il poursuivi. Compte tenu de son élaboration et eu égard à son contenu, la nouvelle loi fondamentale du pays "se veut une rupture totale avec les pratiques du passé, et s'inscrit en droite ligne avec les aspirations du peuple à bâtir un véritable Etat moderne en mesure de mettre l'Algérie à l'abri des dérapages tyranniques et autoritaires connus autrefois".

Le choix du 1er novembre pour la tenue du

référendum sur la Constitution, constitue une autre occasion pour réunifier le peuple, toute obédience confondue, et tracer une nouvelle voie pour construire son avenir. Rappelant que le peuple algérien était sorti le 22 février 2019 dans son Hirak "authentique pacifique", "conscient, entièrement responsable devant l'Histoire et fidèle au Message des Chouhada", le Premier ministre a cité, par ailleurs, la crise traversée par le pays ayant impacté "énergiquement et profondément" les institutions de l'Etat, du fait de "la corruption érigée en système de gouvernance rendant ainsi la cohésion sociale vulnérable et suscitant même, en raison des dangers internes et étrangers, des menaces pour notre souveraineté nationale". "La conscience collective de notre peuple qui a impressionné le monde entier tant par sa symbolique que par sa manière pacifique à l'exprimer, émane d'une crise multiforme, due aux dérapages successifs dans la gestion des affaires de l'Etat et à la mainmise des forces occultes et extraconstitutionnelles sur la décision politique et économique", a-t-il dit. Pour le Premier ministre, cette Constitution consacre "une véritable" séparation des pouvoirs, "renforce" les prérogatives du contrôle parlementaire, l'harmonie et la complémentarité entre les pouvoirs et protège les droits et la liberté du citoyen. Concernant le choix de la date symbolique du 1er novembre pour la tenue du référendum sur la Constitution, M. Djerad a indiqué que ce choix "constitue une autre occasion pour réunifier le peuple, toute obédience confondue, et tracer une nouvelle voie pour construire son avenir". Rappelant que le projet initié par le Président de la République "vient en exécution de l'un de ses engagements politiques en vue de construire une nouvelle République à travers une large révision de la Constitution", M. Djerad a ajouté que ce projet se veut une étape charnière et fondamentale pour amorcer un changement global et réel qui ouvre la voie à un redressement national et insuffle une nouvelle dynamique pour notre pays dans tous les plans et domaines. Ce projet, poursuit le Premier ministre, consacre les trois dimensions géopolitiques de l'Algérie, terre de l'Islam, partie intégrante du Grand Maghreb, pays arabe, méditerranéen et africain, fière du rayonnement de sa Révolution et du respect que le pays a su acquérir et conserver en raison de son engagement pour toutes les causes justes dans le monde. "La fierté du peuple algérien, ses sacrifices, son sens de responsabilités, son attachement ancestral à la liberté et à la justice sociale, sont les meilleurs garants du respect des principes de

cette prochaine Constitution que le Président Tebboune voulait comme un nouveau départ pour édifier l'Algérie nouvelle, une Constitution qui sera inéluctablement accueillie par le peuple pour la transmettre aux générations futures. Le projet de révision constitutionnelle comprend une série de propositions réparties sur six axes. Il s'agit des "droits fondamentaux et libertés publiques", du "renforcement de la séparation et de l'équilibre des pouvoirs", de "l'indépendance de la justice", de "la Cour constitutionnelle", de la "transparence, prévention et lutte contre la corruption" et de "l'Autorité nationale indépendante des élections". En matière de droits fondamentaux et libertés publiques, le texte introduit une disposition portant obligation aux institutions et pouvoirs publics de respecter les dispositions constitutionnelles en relation avec les droits fondamentaux et les libertés publiques et interdit de limiter ces droits et libertés qu'en vertu d'une loi et pour des raisons liées à la protection de l'ordre public et la protection d'autres droits et libertés consacrés par la Constitution. Il consacre constitutionnellement la liberté de la presse sous toutes ses formes et interdit le contrôle préalable sur cette liberté. Le texte dispose aussi que la loi ne doit pas comporter des dispositions de nature à entraver la liberté de création des partis politiques. Dans le domaine de la séparation et de l'équilibre des pouvoirs, le texte de loi prévoit, entre autres, la limitation du mandat présidentiel à deux mandats successifs ou séparés et la consolidation de l'institution du chef de gouvernement. Dans le chapitre consacré au gouvernement, figure un nouvel article (103), disposant que "le gouvernement est dirigé par un Premier ministre lorsqu'il résulte des élections législatives une majorité présidentielle" et par "un chef de gouvernement lorsqu'il résulte des élections législatives une majorité parlementaire". Le document prévoit, en outre, la limitation du mandat parlementaire à deux mandats, la suppression du droit de légiférer par ordonnances durant les vacances parlementaires et l'obligation faite au gouvernement de faire accompagner les projets de lois par des textes réglementaires d'application, faute de quoi les projets de lois ne seront pas inscrits à l'ordre du jour du Parlement. Plusieurs lois adoptées dans le passé par le Parlement n'ont jamais été appliquées en raison de l'absence de textes d'application. A propos de l'indépendance de la justice, le texte stipule son renforcement à travers la constitutionnalisation du principe de l'inamovibilité du juge du siège. Dans le même ordre d'idées, le ministre de la Justice et le procureur général près la Cour suprême ne font plus partie du Conseil supérieur de la magistrature, au sein duquel il est prévu que siègent deux représentants syndicaux des magistrats et le président du Conseil national des droits de l'Homme. Le texte prévoit, en outre, d'instituer une Cour constitutionnelle en lieu et place du Conseil constitutionnel. Il propose, également, la constitutionnalisation de l'Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption et de l'Autorité nationale indépendante des élections. Le document consacre le Conseil national économique, social et environnemental (art. 209) en tant que "cadre de dialogue, de concertation, de proposition, de prospective et d'analyse dans le domaine économique, social et environnemental, placé sous l'autorité du président de la République". Il institue un Observatoire national de la société civile (art. 213), un organe consultatif placé auprès du président de la République qui "émet des avis et recommandations relatifs aux préoccupations de la société civile" et une Académie algérienne des sciences et des technologies, un "organe indépendant à caractère scientifique et technologique".

T. Benslimane

Journée mondiale des enseignants: Le ministre de l'Education appelle les enseignants à «se mobiliser» face à la Covid-19

Le ministre de l'Education nationale, Mohamed Oudjaout a appelé hier les enseignants, à se «mobiliser» pour préserver l'Ecole algérienne, en assurant l'enseignement aux élèves et en préservant leur sécurité et santé, au vu de la propagation de la pandémie de Covid-19. Dans un message adressé aux enseignants à l'occasion de leur journée, célébrée le 5 octobre de chaque année, le ministre de l'Education a souligné l'impérative «mobilisation des enseignants pour l'Ecole algérienne et pour nos générations montantes, dans un contexte marqué par la propagation de cette pandémie qui ne cesse de prendre des vies», ajoutant que la prochaine année scolaire (2020-2021) sera «l'une des plus difficiles». A cette occasion, M. Oudjaout a mis l'accent sur la nécessité de garantir l'enseignement aux élèves, après une interruption de plusieurs mois, tout en veillant à la préservation de leur sécurité et santé ainsi que celles des personnels pédagogiques et administratifs les encadrant, dans le respect «strict» des mesures préventives énoncées dans le protocole sanitaire élaboré par le ministère et adopté par le Comité scientifique relevant du ministère de la santé. Rendant hommage aux milliers d'enseignants du secteur de l'Education nationale, le ministre a mis en avant «le dévouement et l'abnégation» des enseignants dans la formation des élèves, en dépit des difficultés, faisant preuve «d'un haut

sens des responsabilités et de conscience professionnelle tout au long de cette année exceptionnelle sur tous les plans, en raison de la pandémie inattendue du nouveau coronavirus qui nécessite notre adaptation. Dans le même contexte, le premier responsable du secteur de l'éducation a loué les efforts des enseignants qui se sont «portés volontaires» au cours de la dernière période pour dispenser des cours à distance et encadrer ensuite les candidats aux examens du BEM et du baccalauréat, en se mettant en isolation totale du monde extérieur jusqu'à la fin de ces deux examens. "Vous vous êtes mobilisés pour assurer la continuité des cours, même si c'était à distance, mais également pour mener les examens à bien, et c'est le cas. Pour tout cela, je vous dis merci à vous les éducateurs». A cette occasion, le ministre a souligné l'importance de la célébration de cette Journée mondiale, "qui nous rappelle la valeur de l'éducation et l'importance de construire un système éducatif qui encourage la réussite, grâce à la consécration de l'éducation dispensée, outre la nécessité d'œuvrer pour créer un environnement scolaire favorisant l'innovation", ajoutant que cette Journée se voulait l'occasion pour "rendre hommage avec déférence à tous les enseignants et enseignants du secteur, qui relèvent quotidiennement de nombreux défis pour éduquer nos enfants dans des situations souvent compliquées et difficiles». Il a également salué les efforts des enseignants pour "assurer



l'éducation de nos enfants, en leur inculquant l'amour d'apprendre et en développant leurs aptitudes et compétences pour leur permettre de jouer un rôle positif dans la société et de contribuer à son progrès. Au moment où la connaissance est devenue un facteur fondamental de production dans l'économie mondiale et une référence essentielle dans la société, nous sommes appelés constamment à actualiser les connaissances, notamment en ce qui concerne les technologies de l'information et de la communication (TIC), a-t-il soutenu, appelant les enseignants à accompagner le ministère et à le soutenir dans ses efforts pour "optimiser le rendement du système éducatif à la lumière de la nouvelle République dont les contours commencent à se profiler".

Patrice Bouveret à Radio France Internationale : « Les déchets nucléaires français en Algérie "sont encore sur place »



Le directeur de l'Observatoire des armements français, Patrice Bouveret, a déclaré, dimanche, qu'une quantité inconnue de déchets nucléaires français en Algérie est toujours sur place, plus d'un demi-siècle après, plaçant pour "des analyses précises" pour mesurer le taux de radioactivité encore présente jusqu'à présent sur les lieux d'essais. "Quand la France a cessé ses essais nucléaires en Algérie, en 1966, elle a laissé sur place tout simplement l'ensemble des déchets qui sont liés aux essais effectués dans le Sahara algérien", a affirmé M. Bouveret dans un entretien à Radio France Internationale. "La France non seulement a laissé ses déchets mais elle a classé secret Défense tous les documents qui pouvaient avoir trait à ces programmes-là". Par conséquent, "la quantité des déchets demeure inconnue, ceux issus des accidents nucléaires notamment, et les plus importants d'ailleurs", a soutenu le directeur et co-fondateur de l'organisme. Il a, à ce titre, cité l'exemple de Beril, nom du 2e essai nucléaire souterrain de la France en Algérie (1 mai 1962), qui a libéré des laves radioactives. "Des éléments

radioactifs sont restés sur des zones de Reggane (wilaya d'Adrar) sans être ramassés alors qu'ils sont radioactifs", a-t-il relevé. Pour mesurer les conséquences, l'intervenant a plaidé pour "des analyses précises de chacun de ces matériaux pour voir le taux de radioactivité encore présente jusqu'à présent sur les lieux. On sait qu'il est important". M. Bouveret, a regretté, à ce titre, le fait qu'aucune étude pour mesurer cette radioactivité n'a été menée par des services compétents français ou un organisme indépendant pour pouvoir mettre en place, par la suite, un programme d'isolement des zones les plus dangereuses avant de procéder à un nettoyage". Cosignataire d'une tribune dans laquelle il appelait la France "à sortir du déni", ce dernier, a mentionné qu'"il y avait eu des tentatives de mettre en place des commissions pour évaluer les dégâts et faire des recommandations mais sans y donner suite". Il a évoqué l'existence, aujourd'hui d'une volonté de la part de l'Algérie et la France de travailler pour débloquer la situation. Des signes positifs sont apparus, d'après lui, depuis la restitution des crânes de 24 héros de la résistance algérienne contre le colonialisme français. De son avis, "l'Algérie et la France savent que pour renforcer leurs relations sur tous les plans économique, politique, sociétal, il faut épurier les questions du passé". Entre 1960 et 1966, la France a mené 17 essais nucléaires dans le Sahara algérien, et la question des conséquences de ces essais est restée en suspens. C'est ce qu'indiquent, dans la tribune cosignée, des représentants de l'Observatoire des armements et d'ICAN France (la Campagne internationale pour abolir les armes nucléaires). Ils appellent la France à régler cette question cruciale pour la santé des populations, pour l'environnement et pour les relations entre l'Algérie et la France.

A.M

La rentrée scolaire fixée au 21 octobre pour le cycle primaire et le 4 novembre pour le moyen et le secondaire

La date de la rentrée scolaire pour le cycle primaire a été fixée au 21 octobre à travers l'ensemble du territoire national, et au 4 novembre pour les cycles moyen et secondaire, alors que la rentrée universitaire est prévue pour le 15 novembre prochain, a indiqué un communiqué du Conseil des ministres, réuni dimanche sous la présidence de M. Abdelmadjid Tebboune, Président de la République. Pour le secteur de l'Education nationale, la date du 21 octobre 2020 a été arrêtée pour la rentrée scolaire pour le cycle primaire dans toutes les wilayas du pays, le 04 novembre 2020 pour les cycles moyen et secondaire, en prenant en ligne de compte la garantie du transport scolaire pour les élèves et l'ouverture des cantines scolaires, et ce après consultation des partenaires sociaux et des associations de parents d'élèves. Le comité scientifique ayant, dans ce cadre, toutes les prérogatives pour examiner et revoir la situation concernant la rentrée scolaire. Par ailleurs, la date du 15 octobre a été retenue pour la rentrée dans le secteur de la formation professionnelle, et la date du 22 novembre 2020 pour la rentrée



universitaire en prenant en considération les impératifs liés à la réorganisation des cités universitaires et éviter la surcharge notamment au niveau des amphithéâtres, et ce au vu de la situation sanitaire due à la propagation de la Covid-19. S'agissant des mesures liées à la rentrée scolaire, le communiqué a mis l'accent sur le "strict respect des conditions d'hygiène conformément au protocole sanitaire, en prenant en compte la santé de l'élève, étant au centre de tout intérêt et de toutes les priorités". L'accent a été également mis sur l'impérative "désinfection des établissements scolaires 72 heures avant la rentrée avec impératif port du masque pour le cycle secondaire".

Yasmine Derbal / Ag

Présence de l'armée à la frontière malienne Le ministère de la Défense dément

Le ministère de la Défense nationale a démenti ce lundi 5 octobre 2020, dans un communiqué publié sur son site officiel, les informations faisant état de la présence des éléments de l'armée nationale dans la localité frontalière malienne d'In Khalil, en dénonçant « des allégations tendancieuses ». « Suite à certaines allégations formulées par des parties maliennes et reprises par certains médias maliens, faisant état d'une prétendue présence des éléments de l'Armée Nationale Populaire dans la localité frontalière malienne d'In Khalil et qu'une partie du territoire malien a été annexée par l'Armée algérienne, le Ministère de la Défense Nationale tient à apporter un démenti formel à ces allégations tendancieuses », a indiqué le même communiqué.

A ce titre, le Ministère de la Défense Nationale souligne que ces allégations font suite à une mission technique conduite par des experts relevant du Service Géographique et de Télédétection de l'Armée Nationale Populaire accompagnés par

un détachement de sécurisation et de protection et à l'intérieur du territoire national pour effectuer des travaux de vérification des bornes du tracé frontalier algéro-malien et à proximité de la localité frontalière malienne d'In Khalil, et que cette mission technique a achevé ses travaux en date du 21 septembre 2020 avant de quitter les lieux sans enregistrer aucun incident. Le ministère a précisé, dans le même communiqué, que l'Algérie, qui a toujours veillé à la sécurisation de ses frontières nationales, notamment à l'ombre du climat d'instabilité prévalant dans la région du Sahel, réitère son total engagement à respecter la souveraineté des Etats et le principe de l'intangibilité des frontières, notamment avec un pays frère en l'occurrence le Mali, et ce, conformément aux dispositions de la Convention de bornage du 08 mai 1983 signée entre les deux pays, et réaffirme également son attachement à asseoir les principes de bon voisinage et à apporter aide et assistance aux pays voisins lorsque le besoin se fait ressentir.

T.M

Révision de la Constitution : L'ONPLC jouera un rôle de contrôle



Le président de l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC), Tarek Kour a affirmé que les amendements proposés dans le cadre du projet de révision de la Constitution, relatifs aux missions de cet organe étaient "fondamentaux", en ce sens que l'ONPLC, actuellement "simple organe consultatif", se verra investi d'un rôle de contrôle. En vertu de la révision de la Constitution qui sera soumise à référendum le 1er novembre, l'ONPLC aura une nouvelle appellation, à savoir "la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption", ce qui lui permettra "d'accomplir des missions de contrôle, outre son rôle consultatif", et de contribuer "efficacement et sérieusement" à la lutte contre toute forme de corruption, a indiqué M. Kour. Les amendements proposés régiront la relation entre l'organe et les différents acteurs en matière de lutte contre la corruption, notamment en ce qui concerne la question de la saisine directe des instances judiciaires et de la Cour des comptes. À cette occasion, M. Kour a mis en avant le rôle essentiel que pourrait jouer la société civile dans le renforcement des efforts nationaux en matière de prévention et de lutte contre la corruption, étant l'un des "supports du système de transparence nationale", appelant tous les acteurs de la société à contribuer de manière "responsable" à la prévention et la lutte contre la corruption pour "jeter les bases de la nouvelle République à laquelle nous aspirons tous". L'organisation d'un Séminaire national sur le rôle de la société civile dans la lutte contre la corruption, prévu lundi au Centre international des conférences (CIC) Abdelatif Rahal (CIC) constituera "une plateforme de débat et d'échange de vues sur le rôle que pourrait jouer la société civile dans les efforts de prévention et de lutte contre la corruption". Dans ce cadre, l'ONPLC organisera une session de formation de trois jours (du 6 au 8 octobre 2020) au profit des associations activant dans le domaine de la prévention et de la lutte contre la corruption. Plus de 70 cadres d'associations de la société civile vont ainsi bénéficier de cette formation qui sera suivie d'autres sessions les prochains jours. Par ailleurs, M. Kour a rappelé l'avant-projet de stratégie nationale de prévention et de lutte contre la corruption qui a été soumis au président de la République et qui devrait être dévoilé le 9 décembre, à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre la corruption. L'ONPLC prévoit l'entrée en vigueur de cette stratégie début 2021 conformément à son plan 2021-2025. Cette stratégie qui s'inscrit dans la dynamique d'une "Algérie nouvelle sans corruption" repose sur cinq axes principaux, à savoir "la transparence et la moralisation de la vie publique", "la participation de la société civile et des médias à la prévention et à la lutte contre la corruption", "la promotion de la transparence et de l'intégrité du secteur économique", "le renforcement du rôle et des capacités des organes de contrôle et de Justice dans la lutte contre la corruption" et "la coopération internationale et le recouvrement des avoirs". Et d'ajouter que cette stratégie nationale s'emploiera à bannir la corruption pour "assurer la bonne gestion des deniers publics" et "asseoir un Etat de droit consacrant la transparence et la reddition de comptes en matière de gestion des affaires publiques".

25e anniversaire de la 4e Conférence mondiale sur les femmes L'expérience algérienne présentée

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum a présenté l'expérience algérienne en matière de concrétisation de l'égalité des sexes, devant la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations unies pour la célébration du 25e anniversaire de la 4e Conférence mondiale sur les femmes. L'Algérie "qui demeure engagée à s'assurer 'qu'aucun ne sera laissé pour compte' sur le chemin du développement, notamment le 5e objectif visant la concrétisation de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et jeunes filles à l'horizon 2030, a consacré dans l'ensemble des législations nationales le principe de la non-discrimination et d'égalité des citoyens en Algérie, conformément aux conventions internationales", a indiqué M. Boukadoum dans une allocution par visio-conférence. Cette démarche "a été concrétisée sur le terrain à la faveur de la réactivation des mécanismes d'autonomisation politique de la femme, désormais un acteur principal dans la prise de décision, à travers sa forte participation au niveau des assemblées élues et son accès aux postes de responsabilité, outre l'encouragement continu de l'enseignement obligatoire, d'autant plus que plus 65% du total des diplômés de l'université est constituée par le sexe féminin". L'Algérie "œuvre à la promotion de l'égalité homme femme dans le marché de l'emploi et à aboutir aux opportunités économiques, des objectifs portés sur le projet de révision de la Constitution qui sera soumis à un référendum populaire début novembre 2020". S'agissant des perspectives de promotion de la place de la femme, M. Boukadoum dira qu'"elles ont été approuvées en vertu du Plan d'action du Gouvernement pour l'année 2020, lequel vise à atteindre la concrétisation de l'objectif d'égalité homme-femme dans divers domaines, en accord avec nos constantes nationales, outre l'autonomisation de la femme et sa participation au développement socio-économique". Pour M. Boukadoum, l'Algérie "accorde un intérêt particulier à la femme en tant que facteur de paix, soit au niveau africain ou international, à travers la concrétisation de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, la Décennie africaine pour la femme allant de 2010 à 2020, et à travers sa poursuite de la concrétisation des objectifs en lien avec le Programme d'action de Beijing et l'Agenda du développement durable de 2030". Le ministre a réitéré "le soutien de l'Algérie aux conclusions de cette réunion, à même de servir les objectifs et principes des Nations Unies et de nos agendas communs pour la promotion de et l'autonomisation de la femme". "Même si la réunion cette année intervient dans une conjoncture mondiale exceptionnelle induite par la propagation de l'épidémie de Coronavirus, il est indispensable de relever l'ampleur des défis socio-économiques auxquels font face les femmes et jeunes filles de par le monde, mais aussi leur important rôle dans la lutte contre l'épidémie". "De grands fossés subsistent encore et des défis qui influent note démarche pour concrétiser le principe d'égalité des sexes dans le monde et qui entravent l'autonomisation de la femme et de la jeune fille, ce qui exige de tous de remplir nos engagements en vertu de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, d'échanger les expertises na-



tionales, les enseignements tirés et les bonnes pratiques". "Le véritable développement ne peut être concrétisé sans l'égalité des chances et sans avoir aplani les disparités sociales, afin que les catégories les plus faibles puissent bénéficier des opportunités offertes", a insisté le ministre qui rappelle que le Plan de développement durable de 2030 "avait affirmé que le développement ne sera durable sauf si ses bienfaits sont répartis avec équité entre l'homme et la femme".

Boukadoum prend part à la Journée internationale pour l'élimination totale des armes nucléaires :

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum a pris part, par visioconférence, aux travaux d'une réunion de haut niveau de l'Assemblée générale de l'ONU, en célébration de la Journée internationale pour l'élimination totale des armes nucléaires. Lors de cette réunion, le ministre a passé en revue les efforts de l'Algérie en la matière, en procédant notamment à l'adoption du Traité d'interdiction des armes nucléaires lors de la présidence, par l'Algérie, de la première Commission de l'Assemblée générale en 2017, ainsi que dans le cadre de la coprésidence avec l'Allemagne de cette 11e Conférence en vue de faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction totale des essais nucléaires. Le ministre a également rappelé que l'Algérie "continue à subir les répercussions désastreuses, sur l'Homme et l'environnement, des explosions nucléaires sur son territoire durant l'époque coloniale, et fut parmi les premiers pays à avoir signé le Traité d'interdiction des armes nucléaires". La réunion de haut niveau a permis enfin aux "participants de souligner l'impératif de parachever le processus de l'élimination totale des armes nucléaires afin de préserver la paix et la sécurité internationales".

Taghzalt M / Ag

Crimes d'enlèvement des personnes : Le Président Tebboune ordonne l'application de peines maximales

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a ordonné dimanche, lors de la réunion du Conseil des ministres, l'application des peines maximales, sans possible allègement ou grâce, contre les auteurs de crimes d'enlèvement de personnes, et ce "quelques soient les tenants et aboutissants de l'acte d'enlèvement". Lors de la présentation du projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre les crimes d'enlè-

ment des personnes, le président de la République a insisté sur "que la Loi fasse la distinction entre les affaires liées à l'état civil, à l'instar des cas d'enlèvement d'enfants issus de mariages mixtes, et celles s'inscrivant dans le cadre de la protection et de la lutte contre l'enlèvement pour éviter les dilutions". De même qu'il a enjoint qu'il soit donné aux associations de la société civile un rôle clé dans la lutte contre ce fléau étranger à la so-

ciété algérienne, à travers la constitution en tant partie civile. Intervenant sur le projet de loi, le Président de la République a souligné "l'engagement de l'Etat à protéger les citoyens, à renforcer la justice et la primauté de la loi en vue de consolider le processus démocratique et restaurer l'autorité de l'Etat pour être juste et protecteur des faibles au vu de la propagation du phénomène d'enlèvement, étranger à notre société".

Tlemcen :

La lutte s’intensifie contre la criminalité

Plusieurs opérations ont été menées par les services de sécurité au niveau du territoire du Grand-Tlemcen et des daïras limitrophes, notamment dans les quartiers réputés chauds. Il faut dire que ces derniers temps, les citoyens lançaient de véritables appels au secours aux services de sécurité, pour mettre fin aux agissements des groupes de malfaiteurs qui agissaient parfois en plein jour et en toute impunité. Des descentes et des opérations coup-de-poing menées, ces derniers jours, ont permis de neutraliser plusieurs personnes impliquées dans des délits divers. Dans la daïra de Nedroma, les services de sécurité ont identifié le responsable de plusieurs vols commis au niveau d’un parc qui servait de dépôt de matériaux de construction (rond à béton et équipements de chantiers).Ces vols ont été effectués à l’aide d’un camion de marque Haffei, ce qui a permis l’identification du coupable. Dans la daïra de Chetouane, au nord du chef-lieu, il a été mis fin à l’activité clandestine d’une femme qui utilisait sa propre maison comme lieu de débauche. Deux personnes impliquées ont été arrêtées à l’intérieur même du domicile ,et dont l’âge est respectivement de 30 et 23 ans. Des capsules vides de drogue ont été découvertes à la suite de la perquisition. Les mis en cause ont fait l’objet de présentation devant le magistrat instructeur. Dans la daïra de Hennaya, une opération de prévention et de sécurisation concernant les deux roues a mis en évidence le non-respect du port du casque de protection, devenu obligatoire, les contrevenants ont été verbalisés.Durant cette même intervention, deux personnes ont été arrêtées pour port d’armes blanches injustifié. Dans le secteur du 3e arrondissement urbain, deux suspects du vol d’un véhicule ont été confondus suite à l’analyse de leurs empreintes digitales, effectuée par la police scientifique. L’une des personnes arrêtées, âgée de 24 ans, est impliquée dans plusieurs affaires et son complice se trouve en détention. Le véhicule volé est une Renault Clio qui était garée dans un quartier de Chetouane

Bouira :

Un homme et son fils meurent fauchés par une voiture sur l’autoroute

La mort d'un homme et d'un enfant dans un accident qui s’est produit sur l'autoroute Est-Ouest en direction d’Alger, au lieu-dit Ennessis, à une dizaine de Kilomètres à l’Ouest du chef-lieu de wilaya, Bouira. Il s’agit d’un homme et d’un enfant qui ont été percutés par une voiture de passage. Les secouristes du poste avancé des 140 logements de Bouira, sont intervenus pour constater le décès de la première victime de sexe masculin, un homme âgé de 61 ans, décédée sur les lieux de l’accident, et la deuxième victime un garçon âgé de 9 ans morte sur le coup également. Les 2 dépouilles mortelles ont été déposées à la morgue du centre hospitalier Mohamed Boudiaf de Bouira. Les éléments de la sécurité routière relevant de la gendarmerie nationale ont ouvert une enquête sur ce drame tragique qui a ôté la vie à 2 citoyens.

Un nouveau né sans vie découvert dans un cimetière

Les éléments de la protection civile du secteur de la commune de Dirah qui se situe à l’extrême Sud du chef-lieu de wilaya, sont intervenus hier, vers les coups 16heures 35 minutes, pour transporter le corps d'un nourrisson découvert au cimetière d’El Gouba, dans la commune d’El Guelta Ezerga, daïra de Bordj O’Khris. Des citoyens ont retrouvé le corps pendant qu’ils s’apprêtaient à creuser une tombe pour un mort. Le corps du nouveau-né a été transporté à bord d'une ambulance appartenant à la protection civile, à la morgue du centre hospitalier de la daïra de Sour El Ghozlane, tandis que les services de sécurité compétents ont ouvert une enquête sur ce drame. Selon la protection civile, la victime est un nouveau-né de sexe masculin qui a été découvert par des citoyens à l'intérieur du cimetière. Les services de sécurité ont ouvert une enquête afin d’élucider ce fait tragique.

Blida :

Saisie de 288 000 unités de pétards

À l'approche de la célébration du Mawild Ennabawi, qui est généralement accompagnée de vente illicite de produits pyrotechniques, une opération coup-de-poing a été programmée par les éléments de la section de recherches de la gendarmerie de Blida, en collaboration avec les services de la douane. Celle-ci s'est soldée par la saisie de pas moins de 288 000 unités de pétards de différents calibres et différentes marques, ainsi qu'une somme d'argent de 668 500 dinars, fruit de la vente. Ce coup de filet est venu après la localisation d'un lieu de commerce de ce produit où venaient s'approvisionner les petits revendeurs. Les gendarmes ont arrêté quatre individus âgés de 25 à 28 ans et saisi deux véhicules que ces derniers utilisaient pour le transport de la marchandise. Les quatre mis en cause ont été présentés devant la justice.

Tébessa :

2 morts et 7 blessés dans un accident de la route à Ma Labiod

Deux (2) personnes ont trouvé la mort et sept (7) autres ont été blessées dans un accident de la route survenu dans la nuit de dimanche à lundi dans la commune de Ma Labiod (Tébessa).L'unité secondaire de la protection civile "Chahid Slima Djailoul" de Ma Labiod est intervenue dans la nuit de dimanche à lundi pour secourir des victimes d’un accident survenu sur un tronçon de la RN 5, au lieu dit "Bir Goussa", a précisé le même document relevant qu’un véhicule, sur ce tronçon avait dévié et chuté du haut d'un pont dans un oued. Le corps d'une femme, âgée 45 ans, décédée sur les lieux a été transféré vers la morgue de l'hôpital Alya Salah de Tébessa, a ajouté la même source, soulignant qu'une autre femme, âgée de 35 ans, enceinte de neuf mois, victime dans cet accident et décédée dés son admission aux urgences médicales de Tébessa. L'accident a également engendré des blessures à un adulte et six (6) enfants, âgés entre 2 et 12 ans, secourus par les pompiers et transférés vers les urgences médicales du chef lieux. Les services sécuritaires compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les causes et les circonstances de l'accident.

de l'administration

Le Monde

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com

restez chez vous

Le Monde

LES ETATS-UNIS, PREMIER PAYS A DEPASSER LA BARRIÈRE DES 2000 MORTS EN 24H

pour plus de détails contactez nous au: 023 95 73 73/ 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Tous les jours dans les kiosques

CETTE ESPACE EST RESERVÉ POUR VOUS

PUBLICITÉS

Institut Pasteur

L'**Institut Pasteur d'Algérie (IPA)** s'apprête à acquérir des équipements médicaux développés contribuant à effectuer 2000 tests de dépistage par jour, a indiqué son directeur général. Dr. Faouzi Derrar a fait savoir qu'outre ces équipements développés, "devant être prochainement réceptionnés, l'IPA a lancé un appel d'offres international pour l'acquisition d'importante quantité de tests de dépistage PCR afin de renforcer ses capacités en la matière». Soulignant la baisse de la demande de tests PCR par rapport aux précédents mois, ce spécialiste en virologie a expliqué que l'affluence des malades vers les hôpitaux se situait autour de 30 à 40 demandes/jour. Après avoir assuré que ces tests étaient disponibles, le premier responsable de l'IPA a rappelé la stratégie adoptée par l'Algérie, et suivie dans plusieurs pays, en matière d'utilisation de tests PCR "en ciblant les cas symptomatiques, les cas contacts et les malades chroniques». Concernant le nombre des laboratoires qui effectuent des tests PCR, Dr. Derrar a fait état de l'élargissement du réseau à 36 laboratoires à travers le pays, répartis entre secteurs public et privé, ajoutant que d'autres laboratoires seront ouverts prochainement pour assurer une large couverture dans toutes les régions. Il a indiqué, par ailleurs, que suite à la stabilité enregistrée dans le nombre des contaminations et la levée progressive du confinement pour un retour à la vie normale, l'IPA a procédé, durant les derniers jours, à des dépistages PCR sur les athlètes appelés à participer aux compétitions internationales, ainsi que les clubs qui préparent la prochaine saison sportive. Concernant les mutations

génétiques du virus propagé en Algérie, Dr Derrar a expliqué que l'IPA échange depuis le début de la pandémie les informations avec des laboratoires de référence de par le monde conformément à leurs cahiers de charges, soulignant que les informations échangées ne faisaient état de mutations "majeures". Il a estimé, dans ce sens, que "seul un vaccin permettrait de réduire la prévalence du virus. C'est la meilleure arme pour endiguer la pandémie".

le Lancement, fin octobre, de la campagne de vaccination pour la grippe saisonnière

Le Directeur général de l'IPA a annoncé l'importation incertaine de 2 800 000 doses de vaccin antigrippal en prévision de la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière, qui débutera la fin octobre à l'instar des autres pays du monde. Soulignant que la propagation du nouveau Coronavirus était à l'origine du retard enregistré, tout comme dans d'autres pays à travers le monde, dans l'acquisition du vaccin antigrippal et le lancement de la campagne de vaccination, Dr. Derrar a précisé que la quantité importée sera identique à celle utilisée durant les précédentes années, de manière à répondre à la demande des citoyens, d'une part, et éviter un excédent de stock inutilisable, d'autre part. A une question sur une possible hausse de la demande en cette année exceptionnelle en raison du Coronavirus, il a répondu que "tout reste possible". Le virus de la grippe saisonnière "pourrait être plus virulent que la Covid-19 et inversement", a-t-il ajouté, rappelant le recul de la grippe saisonnière l'année dernière, durant les mois de fé-

vrier et mars, en raison de la propagation du nouveau Coronavirus. Et d'ajouter que les deux virus pourraient bien cohabiter et se propager au même rythme, d'où l'impérative vaccination contre la grippe saisonnière des catégories cibles, notamment les corps médical et paramédical, les personnes âgées et celles dont l'immunité est déficiente. L'Organisation mondiale de la santé (OMS), a souligné Dr. Derrar, a recommandé cette année la vaccination des corps médical et paramédical au vaccin contre la grippe afin de garantir la continuité du service, ainsi que des personnes âgées, des femmes enceintes, des malades chroniques et des enfants, étant les catégories les plus exposées au virus. Pour Dr. Derrar, la situation épidémiologique exceptionnelle cette année, en raison de la propagation de la Covid-19, "vient confirmer l'importance d'accorder un intérêt tout particulier aux corps médical et paramédical afin d'éviter leur exposition aux risques de contamination, et partant, permettre qu'ils s'acquittent de leur rôle axial». Revenant sur la nécessité de convaincre les catégories vulnérables de l'importance du vaccin contre la grippe saisonnière, même si ce dernier, a-t-il tenu à préciser, ne protège pas contre le Coronavirus, il a mis en avant l'impératif de continuer à observer les gestes barrières préconisés par le ministère de la Santé, notamment le port du masque, le lavage fréquent des mains et la distanciation sociale. La grippe saisonnière est chaque année à l'origine de près de 600.000 décès à travers le monde et quelque 5 millions d'hospitalisations, selon les données de l'OMS. (

Benzammouche S

Education : Le retour des élèves aux bancs de l'école, "une décision judicieuse"

D**es associations de parents d'élèves et des syndicats du secteur de l'éducation ont accueilli favorablement**, lundi, la décision fixant les dates de la rentrée scolaire pour les trois cycles de l'éducation, affirmant que le retour de 10 millions d'élèves aux bancs de l'école "est une décision judicieuse", qui nécessite toutefois le respect des mesures préventives. Dans ce cadre, le Coordinateur national du Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaires et technique (Snapest), Meziane Meriane, a salué cette décision, affirmant que le retour des élèves aux bancs de l'école nécessite une opération de nettoyage et de désinfection des établissements scolaires. Il a mis l'accent sur la nécessité de préserver la santé des élèves, et d'éviter d'exercer une pression sur eux, d'autant que la rentrée scolaire cette année est à caractère "exceptionnel». À cette occasion, le même responsable syndical, a appelé à la nécessité "de revoir l'objectif pédagogique et essayer de rattraper le retard enregistré l'année écoulée, sur les trois prochaines années afin d'alléger la pression sur les élèves et garantir une bonne assimilation des cours». De son côté, le Conseil des lycées d'Algérie (CLA) a qualifié le retour des élèves de "décision sage", par la voix de Mme Zineb Belhamel, membre dirigeant au CLA, soulignant la nécessité pour tous, de respecter les mesures préventives énoncées dans le protocole sanitaire élaboré par le ministère et adopté par le Comité scientifique relevant du ministère de la santé. Par ailleurs, le président de l'Association nationale des parents d'élèves, Khaled Ahmed a salué cette décision, affirmant que la fixation de la date du retour des élèves aux bancs de l'école a été accueillie favorablement par tous les parents après une interruption des cours, de sept mois. M. Khaled Ahmed, a exprimé son souhait que l'année scolaire 2020-2021 sera divisée en "trois trimestres", même si cela sera fait au détriment de « la réduction de la durée des vacances". Et pour ce qui est de la possibilité d'intégrer les cours du 3ème trimestre ratés à cause de la pandémie de coronavirus, l'intervenant a

proposé de dispenser certains cours durant les premières semaines de l'année scolaire en cours afin de faciliter l'assimilation aux élèves. Le ministre de l'Education, Mohamed Ouadjaout avait annoncé, lors de sa dernière rencontre avec les partenaires sociaux, des projets de plans exceptionnels pour l'organisation de la rentrée scolaire 2020-2021. Il s'agit de l'impératif de préserver la santé des élèves et du personnel en se conformant au protocole sanitaire préventif élaboré par la tutelle et validé par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. Le ministère a suggéré également d'adopter le découpage pédagogique, en ce sens où chaque groupe pédagogique pourrait être divisé en sous-groupes ne dépassant pas 20 élèves, d'alterner les sous-groupes pédagogiques, d'éviter le regroupement d'un nombre important d'élèves et d'assurer un volume horaire suffisant pour instaurer les ressources nécessaires à l'installation des compétences. Il s'agit, en outre, d'adapter les contenus des programmes des matières d'enseignement en se concentrant sur les apprentissages fondamentaux de chaque discipline en fonction du volume horaire réservé, dans la mesure où il est possible de réduire l'heure de la séance, au collège et au lycée. Le Conseil des ministres avait annoncé, hier dimanche, que "la date de la rentrée scolaire pour le cycle primaire a été fixée au 21 octobre à travers l'ensemble du territoire national, et au 4 novembre pour les cycles moyen et secondaire, en prenant en ligne de compte la garantie du transport scolaire pour les élèves et l'ouverture des cantines scolaires". S'agissant des mesures liées à la rentrée scolaire, le communiqué a mis l'accent sur le "strict respect des conditions d'hygiène conformément au protocole sanitaire, en prenant en compte la santé de l'élève, étant au centre de tout intérêt et de toutes les priorités". L'accent a été également mis sur l'impérative "désinfection des établissements scolaires 72 heures avant la rentrée avec impératif port du masque pour le cycle secondaire".

Nacer C

Mines : Les attributions du ministre des Mines fixées par un décret exécutif

L**es attributions du ministre des Mines, dont le ministère a été séparé du Ministère de l'Industrie lors du dernier remaniement ministériel**, ont été fixées par un décret exécutif paru dans le dernier journal officiel (N°58). En vertu de ce décret, le ministre est chargé de l'élaboration des éléments de la politique nationale en matière de recherche, de production et de valorisation des ressources minières ainsi que du contrôle de conformité de véhicules et équipements fonctionnant sous pression. L'article 2 du décret stipule que le ministre des mines exerce ses attributions, en relation avec les institutions, organes de l'Etat et ministères concernés, dans l'infrastructure géologique, la recherche minière, l'exploitation des mines et carrières et la gestion des substances explosives, la transformation et la valorisation des ressources minières, ainsi que le contrôle de conformité de véhicules et équipements fonctionnant sous pression. Entre autres attributions, le ministre est appelé, selon le décret, à élaborer, proposer et veiller à la mise en œuvre des politiques et des stratégies de recherche, de développement, d'exploitation rationnelle, de conservation, de transformation et de valorisation des ressources minières, des mesures et des programmes assurant la couverture à long terme des besoins nationaux en minéraux et en produits minéraux. Il est également le premier responsable des politiques de promotion et de développement des entreprises et filières minières et de la produc-

tion minière nationale, ainsi que des politiques d'encouragement et de promotion de l'investissement minier productif. Au titre de l'infrastructure géologique, le ministre des Mines est chargé de préparer la politique de développement de l'infrastructure géologique, de veiller au développement des techniques et technologies devant permettre la mise en place d'une carte géologique complète sur l'ensemble du territoire national et de veiller au développement d'une base de données géologiques fiables sur le sol et le sous-sol national. Dans le domaine des activités de contrôle de conformité de véhicules, le ministre est appelé à élaborer, en coordination avec l'organisme public chargé de la normalisation, la réglementation technique et les normes en la matière, et veiller à leur application, proposer toutes mesures de développement du contrôle de conformité de véhicules, initier toutes mesures visant à promouvoir la formation, la recherche, le développement et la maîtrise des techniques de contrôle de conformité de véhicules, tout en veillant au développement d'une base de données fiable sur les véhicules ayant fait l'objet de contrôle de conformité. Le ministre des Mines assure, en outre, le contrôle des structures centrales et déconcentrées ainsi que des établissements publics placés sous son autorité, et veille au bon fonctionnement des agences et autorités de régulation relevant de son secteur.

Moussa O / Ag

Professionnels de la Pêche : La CAPA se félicite des orientations du Président Tebboune relative à la nécessité d'éviter d'imposer tout impôt

L**e président de la Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture (CAPA), M. Bani Benmira Karim** s'est félicité hier des orientations données par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune lors de la réunion, dimanche, du Conseil des ministres, relatives à la nécessité d'éviter d'imposer ou d'augmenter les impôts sur les professionnels de la pêche et de s'orienter sérieusement vers la construction navale en partenariat avec les étrangers. Les orientations du Président de la République "soutiennent les marins pêcheurs et allègent les charges imposés", a indiqué un communiqué de la CAPA, relevant que cette décision témoigne de l'importance capitale accor-

dée par le chef de l'Etat à la Pêche et d'une véritable volonté à relancer ce secteur sensible. Dans ce cadre, les professionnels de la pêche ont appelé le Président de la République à leur "accorder tout le soutien en vue de relancer le secteur qui a été relativement marginalisé et se trouve confronté à plusieurs problèmes, liés notamment au chevauchement entre les différents secteurs en matière de gestion, ce qui a eu un effet négatif sur la promotion du secteur et sa contribution au développement économique du pays". De même qu'ils ont souligné leur engagement à "travailler sérieusement et à intensifier leur activité", selon la même source.

Avant-projet de loi de finances 2020

Les équilibres économiques préservés

L'avant-projet de la loi de Finances 2021, un des dossiers présentés en Conseil des ministres réuni dimanche sous la présidence du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, vise à préserver les équilibres financiers de manière à permettre la concrétisation des réformes économiques, a indiqué un communiqué de la présidence de la République. "Afin de relancer l'économie nationale et amorcer un nouveau départ au diapason du plan de relance économique", le Président de la République a mis l'accent sur l'impératif de "parvenir à une formule flexible du budget d'équipement au titre la loi de finances 2021, qui prendrait en considération les grands équilibres économiques", selon le communiqué. Le Président Tebboune a instruit dans ce cadre "d'éviter d'instaurer des impôts qui n'auraient pas un impact sur le volume du budget, et continuer à alléger les charges sur les citoyens pour préserver les postes d'emploi". De même qu'il a instruit de "contrôler le soutien destiné au secteur agricole, notamment lors des grandes opérations de mise en valeur, appliqué depuis des années

mais sans évaluation du bilan ni données appropriées dans ce domaine, et enquêter sur les dossiers de soutien destinés aux différentes filières agricoles". Aussi, a-t-il ordonné de "mettre un terme au gaspillage et à la connivence dans les différentes filières et conclure des contrats d'efficacité avec les éleveurs au titre du soutien". Il a également appelé à l'impératif de trouver le "cadre réglementaire idoine pour contrecarrer le phénomène de l'usurpation de fonctions supérieures de l'Etat, et appliquer les peines maximales sur les auteurs de ces escroqueries qui ont fait des victimes même parmi les cadres supérieurs". Le président de la République a ordonné, par ailleurs, la réalisation "d'abattoirs sur les frontières sud (Tinzauten et Bordj Badji Mokhtar), notamment avec le Mali et le Niger pour approvisionner le marché national en viandes au lieu de les importer", et d'élargir la liste des produits soumis au système de troc. Le Président Tebboune a enjoint d'"instituer des exonéra-



tions fiscales allant jusqu'à cinq (5) ans au profit des start-up, d'exploiter de la meilleure manière les fonds spéciaux et se passer des fonds qui ne sont pas nécessaires, et de réviser les conditions d'inscription des fonciers issus de marchés de vente et mettre en place une loi sanctionnant la fraude et l'évasion fiscale pour lutter contre le blanchiment d'argent et la corruption". Et d'appeler au durcissement du "contrôle en matière d'impôt sur la fortune afin de dissiper toute opacité, principale entrave à la numérisation, d'encourager les petits investisseurs et porteurs projets dans le cadre des start-up, car constituant une source fondamentale pour la réalisation de l'autosuffisance et la création des emplois, et d'éviter d'instaurer ou d'augmenter les impôts sur les professionnels de la pêche". Il a

aussi appelé à s'orienter sérieusement vers la construction navale en partenariat avec les étrangers parmi ceux qui ont exprimé leur entière disponibilité en la matière, notamment des pays de la Méditerranée. Le Président Tebboune a ordonné au ministre de l'Industrie de séparer, urgemment, dans les cahiers des charges les appareils électroménagers et les appareils électroniques, afin d'atteindre de manière progressive un taux d'intégration nationale de 70%, et d'encourager les start-up à entreprendre des partenariats avec des sociétés technologiques à travers la sous-traitance notamment dans le domaine de la fabrication de téléphones portables, en vue de hisser les taux d'intégration nationale dans la production.

Moussa O /Ag

Energie :

L'Algérie attache une importance particulière à la sécurité nucléaire

L'Algérie attache une importance particulière à la problématique de la protection physique des installations nucléaires et la sécurité des sources radioactives, a indiqué hier à Alger le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar. Lors de son discours d'ouverture des travaux de la journée d'information sur la protection physique des installations nucléaires et la sécurité des sources radioactives, organisée par le Commissariat à l'énergie atomique (Comena), M. Attar a fait savoir que l'Algérie, conformément à ses obligations et à ses engagements internationaux, attache une "importance particulière" à ces différents aspects de sécurité nucléaire. Il a encouragé à cet effet l'initiative du Commissariat à travers le centre de formation et l'appui à la sécurité pour les actions de formation dans le domaine de la sécurité nucléaire "dispensé aux organismes compétents et exploitants concernés au niveau national et sa contribution aux activités du réseau international des centres de sécurité nucléaire au niveau international et dont nous soutenons les efforts". De plus, lors d'un point de presse en marge de cette rencontre, le ministre de l'Energie a rappelé que le pays dispose d'installations, de laboratoires et de cadres qui activent dans un domaine où sont présentes les radiations nucléaires, soulignant la nécessité de sensibiliser l'ensemble du personnel opérant dans les installations nucléaires ou près des sources de radiation. Il a ainsi rappelé que "compte tenu de ses obligations et de ses engagements internationaux, l'Algérie a ratifié tous les instruments juridiques internationaux qui se rapportent à la sécurité nucléaire et a marqué son adhésion aux mécanismes de mise en œuvre, en signant avec l'agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) le Plan intégré d'appui à la sécurité nucléaire (INSSP)". A noter que cette manifestation s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de la loi relative aux activités nucléaires et du décret présidentiel n 14-195 fixant les dispositions de sécurité nucléaire applicables à la protection physique des installations nucléaires, des matières nucléaires et de la sécurité des sources radioactives. Par ailleurs, interrogé par la presse à propos de la question des déchets radioactifs générés par les essais nucléaires de la colonisation française dans le sud du pays, le ministre a fait savoir que "la France doit ôter l'ensemble de ces déchets (nucléaires) en prenant sa responsabilité". Dans ce cadre, M. Attar a fait observer que des réunions et des échanges avec la France dans ce sens sont en cours.

Port du Centre : Le coût de réalisation estimé entre 5 et 6 milliards USD



L'e ministre des Transports, Hani Lazhar a révélé, hier à Alger, que le coût de réalisation du port Centre de Cherchell devra osciller, selon l'évaluation initiale du projet, entre 5 et 6 milliards USD. Répondant à une question lors du Forum de la Radio nationale, M. Hani a fait savoir que le coût du projet du port Centre d'El Hamdania (Cherchell) devra couvrir, selon l'étude préliminaire du projet, entre 5 et 6 milliards USD et sera raccordé à la ligne ferroviaire "s'étendant jusqu'aux capitales des pays africains situés aux frontières Sud du pays. Cette structure stratégique se chargera du traitement de 6,5 millions de conteneurs et 25,7 millions tonnes de marchandises/an et sera destinée au commerce national maritime, tout en étant un axe d'échanges au niveau régional, a-t-il poursuivi. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui avait ordonné, lors d'un conseil des ministres tenu fin août dernier, l'intensification des contacts avec le partenaire chinois chargé de la réalisation, a consacré, lors d'une séance de travail tenue le 24 septembre dernier, un volet dédié à l'examen des détails de ce projet.

Transport aérien Le Président Tebboune

ordonne la réouverture des aéroports intérieurs fermés



L'e Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a donné des instructions dimanche, lors de la réunion du Conseil des ministres, pour la réouverture des aéroports intérieurs fermés, selon un communiqué de la Présidence de la République. Le Président Tebboune a également instruit de créer des compagnies spéciales en vue d'assurer le service de transport aérien interne pour créer une dynamique économique et absorber le chômage, et de "revoir" le mode de gestion de la compagnie Air Algérie de manière à la rendre compétitive à l'international, tout en veillant à réduire le nombre de ses agences commerciales à l'étranger. Aussi, a-t-il ordonné, la préparation d'une plateforme pour un hub aéroportuaire de l'Algérie à Tamanrasset en collaboration avec les spécialistes et experts pour accéder aux marchés africains, et d'exploiter la conjoncture économique mondiale pour l'ouverture de nouvelles lignes, notamment vers les Amériques et l'Afrique. Le Conseil des ministres a écouté et approuvé le plan d'action présenté par le ministre des Transports qui comprend des propositions s'inscrivant dans le cadre de la nouvelle approche socio-économique. Un plan relatif à la modernisation du mode de gestion de la Compagnie nationale de navigation aérienne, au renouvellement de la flotte aérienne, à l'ouverture de nouvelles dessertes internationales et la création d'un hub aéroportuaire en Algérie afin d'augmenter le transit notamment d'usagers africains, et veiller à l'exploitation rationnelle des aéroports intérieurs pour pouvoir fournir de meilleures prestations en fret et voyage.

Sétif:
Le chantier de la pénétrante autoroute Est-ouest Sétif-Jijel relancé

Les travaux de réalisation de la pénétrante de l'autoroute Est-ouest Sétif - Jijel sur 110km devant permettre de relier le port de Djendjen (Jijel) à l'autoroute Est ouest sur sa partie traversant Sétif, ont été relancés dimanche."La reprise de ce chantier ayant nécessité un investissement de 177 milliards DA intervient après un arrêt de plus d'une année et demi pour plusieurs raisons", précisé le chef du projet (section Sétif sur 50km), Rachik Belaâdoui en marge d'une visite de travail effectuée par le chef de l'exécutif local Kamel Abla dans les différents chantiers du groupement chargé du projet. Lancé en 2014 pour un délai de 72 mois, ce chantier a été partiellement mis à l'arrêt pendant une année et demi, puis totalement à l'arrêt à cause de l'épidémie du coronavirus, a fait savoir le même responsable, saluant la volonté de l'Etat à reprendre ce projet "d'une importance capitale" pour la région et pour l'économie nationale. Selon le même responsable, ce projet dans sa partie de Sétif totalise entre autres 27 grands ouvrages d'art (22 en cours de réalisation et 5 non lancés encore suite à la déviation partiel du tracé pour éviter les glissements de terrain).Le chef du projet a précisé que la pénétrante de l'autoroute est composée aussi de 5 échangeurs, 206 ouvrages hydriques routiers dont 50% ont été achevés, alors que l'opération de creusement a atteint les 12 millions m3 sur un total de 19 millions m3 prévus dans le cadre de réalisation de cette voie qui sera goudronnée "dans les deux prochains mois", selon les entreprises de réalisation. De sa part le directeur des travaux publics, DTP de Sétif, Salim Zahnit a déclaré que l'opération d'indemnisation, dans le cadre de l'expropriation pour utilité publique, a ciblé à ce jour tous les propriétaires concernés par les premiers 20km alors que les propriétaires sur les 30 km restant ont été recensés et seront indemnisés "incessamment». Le taux d'avancement global de cette pénétrante a atteint 42%, alors que sur le tracé traversant la wilaya de Sétif, l'avancement des travaux affiche un taux de 36%, selon les chargés du projet.

Azzouz Ali

Batna :
Les motocycles à l'origine de près de 8% des accidents de la route signalés en huit mois

Les motocycles ont été à l'origine d'environ 8% des 91 accidents de la route enregistrés à Batna durant les 8 premiers mois de l'année 2020 sur le territoire relevant des compétences de la Gendarmerie nationale, a affirmé dimanche le chef de la cellule de communication et relation publiques du Groupement territorial de ce corps de sécurité, le lieutenant, Fatima Zohra Hamadi.La majorité des accidents de la route signalés dans ce cadre ont été mortels, a précisé la même responsable en marge de la campagne régionale de sensibilisation et de prévention des accidents de la route ciblant cette catégorie de conducteurs, insistant sur l'importance du respect des consignes de la sécurité routière. Selon la même source, cette campagne de sensibilisation organisée le 3 et 4 octobre à l'initiative du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale, a été placée sous le slogan "Le port du casque préserve la vie" et a été marquée par des actions d'information et d'orientation au profit de cette catégorie de conducteurs. Les organisateurs de cette campagne de sensibilisation ont mis l'accent sur les causes des accidents pour les motocycles , citant les manœuvres dangereuses, la circulation en sens interdit, la conduite sans feux, et l'excès de vitesse comme les facteurs ayant engendré le plus de drame. Cette campagne de sensibilisation a été mise à profit pour informer sur l'importance du port du casque pour le conducteur et son accompagnateur, a souligné la même source. Les représentants des médias ont accompagné les gendarmes dans cette campagne de sensibilisation qui a ciblé le carrefour du jardin "Kadri" dans la commune de Festis sur la route nationale (RN) 3 reliant Batna et Constantine. Cette initiative largement appréciée par les usagers de cette route, a vu la participation des services de la protection civile, et des représentants de la coordination régionale Est de l'association nationale de préservation des accidents de la route. (APS)

Khenchela
Instruction pour l'élaboration "dans les meilleurs délais" des listes des bénéficiaires de logements publics locatifs

Des instructions ont été données à l'effet d'accélérer l'opération d'élaboration des listes des bénéficiaires de logements publics locatifs (LPL) dans la wilaya de Khenchela avec la perspective d'attribuer ces LPL "dans les brefs délais", a-t-on appris auprès des services de la wilaya.Lors d'une réunion du conseil de wilaya, organisée samedi en présence des présidents des assemblées populaires communales (P/APC), des chefs de daïra, le directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) ainsi que plusieurs responsables du secteur de l'habitat, le chef de l'exécutif local, Ali Bouzidi, a insisté auprès des commissions d'enquête sur les logements de type publics locatifs à l'effet d'achever l'élaboration des listes des bénéficiaires de cette formule d'habitat "dans les meilleurs délais".Le wali a reproché aux responsables chargés du suivi du dossier de distribution des programmes LPL le fait de ne pas avoir achevé l'étude des dossiers des futurs bénéficiaires alors que les travaux de réalisation de plusieurs projets de la même formule à travers la wilaya ont été parachevés. Dans les détails, la même source a relevé que 200 LPL dans la commune du Hamma, 131 autres unités similaires dans la commune de N'siga, 259 dans la commune d'Ouled Rechache, 336 autres dans la commune d'Ain Touila attendent la désignation des bénéficiaires pour entamer l'opération de distribution. Au cours de cette réunion consacrée à l'étude de l'état d'avancement des programmes d'habitat, des instructions ont été données aux responsables concernés à l'effet de contrôler et de veiller à l'achèvement des projets d'aménagements des lotissements sociaux destinés à la construction individuelle en vue de les livrer "dans les délais impartis». Pour rappel, plusieurs lots d'habitat ont été distribués dans la wilaya de Khenchela, entre autres 1000 logements publics locatifs dans les communes de Khenchela et M'toussa, 414 lotissements de terrain destinés à la construction individuelle dans les communes de Tamza et de Babar, en sus de 250 aides financières à l'habitat rural, distribuées dans différentes communes en juillet et août derniers.

CHU de Batna :
Reprise des activités au service de médecine interne

Le service de médecine interne du centre hospitalo-universitaire, CHU de Batna a repris dimanche "son activité normale" après avoir été réservé, il y a peu à la prise en charge des malades atteints du Covid-19, a-t-on appris auprès des services de la direction locale de la santé et de la population. Selon la même source, cette mesure intervient après le constat de "la stabilité relative" de la situation épidémiologique dans la wilaya liée à la pandémie du nouveau coronavirus. Les mêmes services ont indiqué que le retour des autres services adaptés exceptionnellement à la prise en charge des cas de Covid-19 dépendra "d'une plus grande amélioration de la situation épidémiologique".Les services de la direction de la santé ont lancé sur les ondes de la radio locale et sur leurs pages sur les réseaux sociaux des appels à la population pour demeurer vigilante et continuer à respecter les règles de prévention du Covid-19 dont le lavage systématique des mains, le port de bavettes, l'observation de la distanciation et la non-organisation de fêtes et regroupements.

El Tarf : Production "record" dans les céréales et la tomate



La wilaya d'El Tarf a enregistré une production "record" industrielle, au titre de la saison agricole 2019/2020, avec des quintaux de céréales et 4,5 millions qx de tomates fin août, a-t-on appris auprès du directeur local des services agricoles, Kaddour Ayad. Ces productions ont été enregistrées pour la première fois dans la wilaya, la source, détaillant qu'au terme de la campagne moissons, 20.800 qx de blé tendre et 43.989 qx d'orge ont été produits sur 100 hectares. Selon le DSA, une évolution de 8% a été enregistrée dans la production de la culture des céréales par rapport à l'année précédente, par une production de l'ordre de 249.375 qx. La même source a souligné que la production de la tomate fraîche, d'une évolution "record", estimée à 36,36%, représentant 1,99 million de qx, a été enregistrée précédemment durant laquelle cette wilaya frontalière a enregistré une production de 1,46 million de qx. Cette production a été réalisée "bien que quelques parcelles aient été touchées par le mildiou", a-t-on encore détaillé. Le DAS a, dans le cadre de l'évolution des superficies réservées à ces cultures, encouragé les agriculteurs, l'accompagnement et le soutien de l'Etat à la production, le suivi de l'itinéraire technique et la multiplication des semences ont favorisé l'amélioration de la production céréalière et industrielle.Aussi, la réouverture de deux unités d'industrie agro-alimentaire industrielle d'El Bousten (Zerizer) et Djemara (El C) ont permis de transformer de transformation des quatre (4) autres usines similaires, totalisant 9.900 tonnes/jour.

Parquet général près de Relizane : Le détenu Abdallah Bennaoum sous surveillance médicale continue

Le parquet général près de la Cour de Relizane a affirmé, dimanche, dans un communiqué, que le détenu Abdallah Bennaoum était sous surveillance médicale continue depuis son transfert à Oran le 30 juin dernier. Réagissant à des informations relayées par certains médias concernant l'état de santé du détenu Abdallah Bennaoum et selon lesquelles «l'établissement pénitentiaire lui aurait refusé des soins et aurait interdit à sa défense et à sa famille de lui rendre visite», le parquet général précise que «contrairement à ce qui a été rapporté, l'établissement pénitentiaire de Relizane a pris en charge le détenu sur le plan sanitaire et l'a transféré à Oran dès que le médecin en a fait la demande pour réaliser une échocardiographie et non pour subir une intervention chirurgicale».Le détenu «est sous surveillance médicale continue à Oran depuis la date de son transfert, le 30 juin, et l'administration de l'établissement pénitentiaire

d'Oran a tenté à plusieurs reprises de le transférer à l'hôpital de Relizane pour le présenter à un médecin spécialiste, mais comme il a refusé toute intervention médicale, le parquet a tenté à six reprises de le transférer à l'hôpital, mais le refus est consigné par le médecin de l'établissement pénitentiaire. «a exigé à l'administration pénitentiaire son transfert à l'hôpital, en dépit de son état de santé, dont dispose le CHU d'Oran», a indiqué le parquet général de Relizane, précisant qu'il n'y a pas de recommandation du médecin pour le transfert du malade vers un hôpital donné. Le parquet général a précisé que le dernier est à l'origine du retard de son examen médical. Le détenu en question a refusé de recevoir des soins médicaux à l'établissement pénitentiaire d'Oran sous prétexte que sa famille sous le même prétexte, alors que le parquet général a par le médecin et la psychologue en date du 30 juin dernier, de sa santé et son état psychologique étaient stables. Le parquet général précisant qu'il est sous surveillance médicale continue au niveau de l'infirmerie de l'établissement pénitentiaire d'Oran, est poursuivi, entre autres, pour «délit de port d'arme, visant à porter atteinte au moral des troupes, et à l'intégrité de la Nation, outrage à corps et à l'attroupements».



d" dans les céréales et la tomate
0), avec respectivement 647.000
raîches, a indiqué, dimanche, le
s productions "exceptionnelles"
ya d'El Tarf, a ajouté la même
-battage, 582.211 qx de blé dur,
aits sur une superficie de 23.500
réalisée cette année, dans la
ée précédente qui a été marquée
e source a fait état, concernant
significative", avec une hausse
de tomate de plus que l'année
enregistré 3,3 millions de qx.
celles soient endommagées par
ce contexte, indiqué qu'outre
res, le professionnalisme des
t à travers divers programmes,
des caravanes de sensibilisation
alière et celle de la tomate
e transformation de la tomate
hatt) ont renforcé les capacités
nilaires, déjà opérationnelles,

Mechaka A

ès la Cour e: dallah sous édicale

érer au service de cardiologie à
e, mais il refusait à chaque fois
e», a précisé le parquet.«On a
mais il a toujours refusé et son
ement pénitentiaire».Ce détenu
on transfert à Alger pour être
s moyens médicaux importants
arquet général près la Cour de
mandation médicale nécessitant
à Alger, ce qui prouve que ce
n médical». «Le 1er octobre, le
on avocat qui s'est présenté à
étexte de son état de santé, de
e au parloir lors de la visite de
es certificats médicaux établis
3 octobre attestent que son état
bles», indique le communiqué,
es, de jour comme de nuit, au
entiaire». Abdallah Bennaoum
ssession et diffusion de vidéos
à la sécurité de l'Etat, à l'unité
ps constitué et incitation aux

Oran : 85 personnes âgées bénéficient de services sanitaires et sociaux à domicile

Quelque 85 personnes âgées de la wilaya d'Oran bénéficient de services sanitaires et sociaux à domicile, dans le cadre de la caravane médicale de solidarité en faveur de cette catégorie, lancée par la direction de wilaya de l'action sociale. Cette opération, lancée jeudi dernier, cible une large couche de personnes âgées, vivant seules, dont 20 à Oran, 18 à El-Ancor, 7 à Oued Tlélât, et 5 dans les communes de Fréha, Ain Turck et Misserghine et autres. Cette caravane encadrée par des médecins et psychologues relevant des cellules de proximité et de solidarité, assure des examens médicaux et d'un soutien psychologique à ces personnes, ainsi que des orientations et des conseils sur la manière et posologie de prendre des médicaments, une alimentation saine et le respect des mesures préventives contre le coronavirus. L'opération est marquée également par la distribution des appareils de mesure de la tension artérielle et du diabète. Des colis alimentaires, des couvertures et autres sont aussi distribués, ainsi la sensibilisation des citoyens et du mouvement associatif sur la situation de la personne âgée dans un souci de solidarité avec cette frange de la société pour améliorer leur situation sanitaire et social et inciter à la formation d'assistants à domicile.Les cellules de proximité et de Solidarité informeront les citoyens sur la nécessité d'alerter sur les cas de personnes âgées en situation difficile et les personnes sans abri, selon l'application électronique disponible sur le site du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la condition de la Femme.

Lehouari K

Concours de wilaya de lecture et de tadjwid du Coran à distance

La Direction des affaires religieuses et des wakfs de la wilaya d'Oran a lancé un concours de wilaya de lecture et de tadjwid du Coran (sans récitation) à distance, a-t-on appris dimanche auprès de cette Direction. Sur son site internet, la Direction a demandé à ceux qui souhaitent participer à ce concours, organisé en coordination avec l'Autorité de lecture de la wilaya d'Oran, d'enregistrer des séquences vidéo de lecture qui ne dépassent pas quatre (4) minutes et de les envoyer à son courrier électronique ou à ses sites sur le réseau social, selon la même source qui a fixé la journée d'hier comme date limite. Les candidats, hommes et femmes, doivent être âgés entre 16 et 40 ans et maîtriser les règles de la lecture "Warch", mais ne doivent pas être des professionnels en tilawa ni avoir participé dans les forums et événements culturels. Dix candidats seront sélectionnés pour passer à la deuxième étape de ce concours, qui aura lieu à la Mosquée pôle "Abdelhamid Ibn Badis". Les premiers lauréats de ce concours obtiendront des prix "précieux" qui leur seront attribués lors de la célébration du Mawlid Ennaboui.

L.K

Tlemcen : Des professionnels de la pêche sensibilisés sur l'importance de l'assurance

La section de wilaya de Tlemcen de la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) a ouvert dimanche une semaine d'information sur l'importance de l'assurance pour les professionnels du secteur de la pêche, a-t-on appris du directeur du secteur, Dali Khoudir. La manifestation, lancée au port de pêche de Ghazaouet, vient à point nommé pour matérialiser dans les faits la convention nationale signée récemment entre la CNMA et la Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture.Les adhérents de la Chambre de la pêche et de l'aquaculture de Tlemcen, dont le nombre avoisine 500 professionnels, seront sensibilisés sur l'importance de l'assurance contre les risques d'accidents encourus pendant l'exercice de leurs activités, notamment ceux liés à la motorisation et au matériel de pêche, aux collisions entre embarcations de pêche. Ils ont également été informés sur la possibilité de bénéficier de réductions sur les assurances pouvant atteindre 70 %.Par la même occasion, un bureau de la CNMA sera créé au niveau du port de pêche de Ghazaouet, doté d'un grand écran d'exposition et de matériels techniques en lien avec les mesures d'opérations d'assurances, le tout est encadré par des agents et cadres de la caisse de Tlemcen, avec en prime la distribution de dépliants aux professionnels. La semaine de sensibilisation vise à améliorer le service de proximité de la Caisse nationale de mutualité agricole et permettre aux professionnels de la pêche de souscrire des contrats d'assurance sans se déplacer

Tissemsilt : Plus de 11.700 commerçants bénéficieront de TPE avant la fin 2020

Plus de 11.700 commerçants de Tissemsilt bénéficieront de terminaux de paiement électronique (TPE) avant la fin de l'année en cours, a indiqué le sous-directeur de l'exploitation, des services financiers et postaux de l'unité "Algérie Poste" de la wilaya. L'unité de wilaya de "Algérie Poste" a élaboré, en coopération avec la direction du Commerce, un programme d'action urgent visant à fournir ces appareils électroniques à plus de 11.700 commerçants avant la fin de l'année en cours, a précisé Lahcen Dilmi, en marge du lancement de journées de sensibilisation des commerçants sur l'importance de l'utilisation du paiement électronique. Il a fait savoir que des terminaux de paiement électronique seront vendus aux commerçants pour un montant symbolique de 800 DA, en plus du service après-vente. Par ailleurs, le responsable a annoncé que l'unité de wilaya d'Algérie Poste signera prochainement des conventions avec des opérateurs économiques activant dans les domaines du tourisme, de l'artisanat, de la santé et de l'agriculture portant sur la fourniture des terminaux de paiement électronique .L'unité a distribué, durant la période de confinement sanitaire partiel qui s'est étalée de début avril à fin août dernier dans le cadre des mesures de prévention contre le coronavirus, gratuitement 42 dispositifs de paiement électronique à des commerçants et opérateurs économiques de la wilaya. Des journées de sensibilisation sont organisées à l'initiative de la direction du Commerce en coopération avec la direction des Télécommunications et l'association de wilaya pour la défense des droits des consommateurs et de l'environnement, selon le chargé d'information à la direction du commerce, Ahmed Abbés, qui a souligné qu'elles n'étaient pas limitées dans le temps.

Mostaganem : Plus de 14000 visiteurs à la forêt récréative "El Fnar"



Plus de 14.000 visiteurs ont afflué à la forêt récréative "El Fnar" dans la commune de Benabdelmalek Ramdane, à l'est de la wilaya de Mostaganem, a-t-on appris auprès de la Direction de cet espace forestier. L'espace de loisirs et de détente familiale "El Fnar" a accueilli, depuis son ouverture partielle le 2 septembre et jusqu'au 30 du même mois, plus de 14.000 visiteurs venus de différentes wilayas du pays, en raison de sa situation stratégique dans la forêt mère (forêt de Bourahma) et de sa proximité des plages de "Chaibia", "Cap Ivy", "El Marsa", "Clovis" et la route nationale côtière (RN 11), a précisé la même source. Créé par le décret exécutif n° 06-368 fixant le cadre juridique du permis d'exploitation des forêts récréatives, l'espace de loisirs et de détente familiale "El Fnar" fait partie de six espaces similaires situés à Sidi Mansour (commune de Fornaka), Terre verte (Khadra), "El Horia" (Mostaganem), "Ain Ibrahim" (Sidi Lakhdar), "Sidi Bendehiba" (Mesra) et "Mehariqa" (Bougirrat), avec une superficie totale de plus de 92 hectares.Des travaux sont actuellement en cours au sein de l'espace forestier d'El Fnar (17 ha) pour la réalisation d'espaces d'activité physique dont un sentier pédestre, une aire de jeux et diverses autres pistes de randonnée, en plus d'aires de repos, de kiosques, d'un restaurant, d'une tente traditionnelle et d'un lac artificiel, utilisant des matériaux amis de l'environnement qui s'adaptent à la spécificité de cet espace naturel, fruit d'un investissement privé estimé à 712 millions DA.La forêt de détente "El Fnar" emploie actuellement 36 travailleurs permanents et pourrait fournir 60 autres postes une fois les travaux achevés pour son exploitation totale, nonobstant 60 employés saisonniers pour la saison estivale qui enregistre une grande affluence des familles. Ce nouvel espace touristique pourrait abriter, à l'avenir, des manifestations culturelles et économiques dont des expositions d'artisanat et de produits agricoles et des activités de jeunes telles que le camping, la randonnée et divers sports en forêt.

Boumerdes : Affluence considérable sur les espaces et sites de villégiature mitoyens aux plages

Une affluence considérable de visiteurs est constatée au niveau des espaces et sites de villégiature mitoyens aux plages de la wilaya de Boumerdes, depuis leur réouverture aux citoyens, dans le cadre des mesures de lutte contre la pandémie du nouveau coronavirus, en dépit de l'apparition des premières brises de fraîcheur automnales, a-t-on constaté. "Au moins 3.800.000 visiteurs (de la wilaya et du dehors de la wilaya) ont afflué vers ces sites mitoyens aux plages de Boumerdes, depuis leur réouverture entre le 15 août et le 30 septembre écoulés", a indiqué, le chargé de la communication auprès de la protection civile de la wilaya, le lieutenant Hocine Bouchachia. Qualifiant ce nombre de visiteurs, qui continuent d'affluer sur les mêmes sites, de "remarquable", même s'il est en "recul" comparativement à la même période de l'année dernière, a-t-il ajouté, "eu égard aux mesures de confinement décidées par les autorités publiques, pour faire face à la propagation de la Covid-19", a-t-il expliqué. Le responsable a imputé cette importante affluence à de nombreux facteurs, dont les températures élevées, la levée des mesures du confinement sanitaire, et le non retour des enfants sur les bancs des écoles, toujours au titre des mesures de prévention contre la Covid-19. Les familles, accompagnées de leurs enfants passent de longues heures, sur place, à discuter et dévissier, pendant que les enfants jouent tout leur saoul sous l'œil protecteur des adultes, au moment où les jeunes passent leur temps à pêcher jusqu'à une heure tardive de la nuit. De nombreuses familles et jeunes préfèrent déstresser au contact de la nature et de l'air pur de la forêt, tandis que d'autres demeurent, sur place, pour prendre leur dîner ramené dans leurs bagages, avant de finir la soirée avec une tasse de thé relaxante. La belle forêt du Sahel de Zemmouri-El-Bahri (Est de Boumerdes) est considérée



comme le lieu de prédilection d'une majorité des amateurs de villégiature et de repos, entre familles et jeunes de différentes wilayas du pays. Le même constat est valable pour la forêt de Corso, considérée comme la 2ème destination de choix dans la wilaya, depuis la levée du confinement sanitaire. Une destination privilégiée en raison de sa proximité avec la mer et de la ville de Boumerdes, en plus de sa facilité d'accès. Parallèlement à la réouverture de ces sites de villégiature, le lieutenant Hocine Bouchachia a signalé la mise en place de tous les moyens matériels et humains garants de l'application des mesures préventives contre la Covid-19, dont la prise de la température à l'entrée des jardins et es-

paces touristiques, tout en sensibilisant les citoyens sur l'impératif du respect de la distanciation physique et du port de la bavette. Selon un bilan présenté par le même responsable, pour la période allant de la mi-août au 30 septembre écoulé, les services de la protection civile ont effectué plus de 4.400 interventions, au niveau des 22 plages autorisées à la baignade à travers la wilaya, lesquelles (interventions) ont permis le sauvetage de près de 3.500 baigneurs et l'assistance de près de 840 autres, sur place, au moment où 88 ont été transférés vers des centres de santé. La même période a vu l'enregistrement de trois morts par noyade au niveau de plages non surveillées.

Wilaya d'Alger

7641 appels téléphoniques reçus sur les lignes 1548 et 17



La salle des opérations relevant de la sûreté de la wilaya d'Alger a reçu, durant la période allant du 20 au 24 septembre passé, un total de 7641 appels téléphoniques sur le numéro vert 1547 et celui de secours 17, afin de signaler les différentes affaires liées à la criminalité et recevoir des orientations, a indiqué la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) dans un communiqué. «Pour l'exploitation optimale des signalements des citoyens, la salle des opérations relevant de la Sûreté de wilaya d'Alger veille à notifier instantanément et efficacement les différents appels téléphoniques signalant des faits liés à la criminalité aux forces de Police sur le terrain qui interviennent avec professionnalisme, ce qui a permis de mener plusieurs interventions sanctionnées par l'arrestation de 13 suspects.» Ces opérations ont permis la saisie de 507 comprimés psychotropes, 22 g de cannabis, deux solutions anesthésiantes, une bouteille de gaz lacrymogène, cinq armes blanches et un montant de 22 000 DA comme revenus du trafic», a précisé la même source. Les services de la sûreté de wilaya d'Alger

invitent les citoyens à contribuer davantage à la sécurisation, en mettant à leur disposition le numéro vert 1548, celui de secours 17 et la ligne 104, ou encore l'application Allô Chorta et la page facebook de la sûreté de wilaya d'Alger, pour signaler toute atteinte à l'intégrité des personnes et des biens, a conclu le communiqué.

Rentrée scolaire à Tizi-Ouzou:

La santé de la famille éducative comme "souci majeur"

La préservation de la santé des élèves et du personnel du secteur de l'éducation à travers la wilaya de Tizi-Ouzou, constitue le "souci majeur" de cette rentrée scolaire a estimé dimanche, le président de la commission Education, enseignement supérieur et formation professionnelle de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) Mohamed Garichi. Ce responsable élu a considéré, dans une déclaration à qu'il est "impératif de redoubler d'efforts et de vigilance à cause de la crise sanitaire liée à la pandémie du nouveau coronavirus, qui sévit et tout mettre en œuvre pour protéger la santé des élèves et du personnel du secteur de l'Education", préconisant "une rentrée progressive afin d'éviter toute mauvaise surprise et respecter le protocole sanitaire". Ce qui, permettra, a-t-il souligné de "donner la chance aux responsables des établissements d'accueillir tous les élèves tout en évitant de quelconques désagréments", appelant, à cet effet, l'ensemble des intervenants à "mettre les bouchées doubles pour la réussite de cette rentrée". Sur un autre plan, et dans un document présenté lors de la dernière session de l'APW, la commission de l'Education a relevé des "manquements" au niveau de plusieurs établissements, notamment, du cycle primaire, à l'exemple de travaux de réhabilitation pas encore achevés ou carrément pas entamés. Il est, également, signalé la persistance du problème du ramassage scolaire qui est "préoccupant, malgré les efforts fournis ces dernières années" note le même document, qui préconise de "renforcer les parcs Oroulant des communes". La commission a, en outre, émis dans son document, plusieurs recommandations pour pallier aux carences dont souffre le secteur de l'éducation à travers la wilaya, entre autres, l'inscription de groupes scolaires à travers plusieurs localités et des nouveaux pôles urbains, ainsi que l'inscription en étude et réalisation d'un lycée sportif qui est une nécessité pour la wilaya.

Kahina Tasseda

Les villageois exigent le bitumage des routes communales



La représentation composée des villages d'Aït Haroun, Aït Bali, Bougtoul, Tagmount, Ighil Ahfad et Laâzib Aït Ouamara exige aussi l'achèvement de la piste agricole inter-villages. Les citoyens réclament par ailleurs la concrétisation du projet de réalisation d'un foyer de jeunes à Aït Bali lancé depuis 2006. Ces revendications datent de plusieurs années, selon le président de la coordination, Farid Ould Mohand qui précise que les autorités concernées tardent à les satisfaire. Hier, les villageois sont passés à l'action après plusieurs préavis. La protestation a été accompagnée par des rassemblements devant les structures fermées par la population. Des élus de l'APC d'Aït Yahia ont pris part aux manifestations de la coordination des villages. Selon notre interlocuteur, la coordination des six villages a interpellé à plusieurs reprises les autorités à tous les niveaux notamment le secteur des travaux publics sur l'état des routes menant aux diffé-

rents villages. Le revêtement des quatre pistes d'environ six kilomètres n'est toujours pas pris en charge. «La structure devant abriter la maison de jeunes d'Aït Bali est dégradée. Nous revendiquons depuis plusieurs années son achèvement et aménagement afin d'accueillir nos jeunes, mais rien n'est fait», souligne le même représentant des villageois. Il souligne au passage que ces revendications ne sont qu'un échantillon des manques dont souffre la commune d'Aït Yahia. «Nous sommes lésés et privés de notre part du développement. Les structures notamment sportives, culturelles et de loisirs font défaut au sein de notre localité», explique M. Ould Mohand. Il y a lieu de noter que la protestation sera maintenue, disent les villageois, «jusqu'à satisfaction complète et effective de nos revendications». La coordination envisage par ailleurs un autre rassemblement devant le siège de la wilaya si aucune réponse n'est apportée par les autorités concernées.

Serez-vous le prochain leader de votre entreprise ?

Bien plus que de talents, les entreprises sont aujourd'hui en quête de leaders. L'expertise et l'excellence sur le plan individuel restent valorisées. Toutefois, c'est la capacité à inspirer, fédérer une équipe et relever des challenges de façon collective dont l'entreprise a aujourd'hui besoin. Qu'est-ce que le leadership au travail ? Quelles sont les qualités des meilleurs leaders ? Quels impacts les leaders ont-ils sur leurs équipes et leur entreprise ?

Quand l'entreprise mise plus sur les leaders que sur les talents

Tandis que le talent - qui se distingue par l'excellence, l'adaptabilité à l'environnement, l'esprit critique - est porté par les individus sur le plan personnel, le leadership se construit, a contrario, sur le collectif. Le leader - à traduire par « meneur » plutôt que « chef » - n'existe que par le groupe qu'il « leade ». C'est par sa présence au sein du groupe, son investissement, la confiance mutuelle qu'il y développe et sa capacité à fédérer qu'il occupe sa position de leader. Parmi les différentes typologies de leaders, on distingue l'autoritaire directif qualifié de leader autocratique, le rigoureux gestionnaire assimilé au leader bureaucratique. Et le troisième type, le plus recherché par l'entreprise : le leader démocratique, qui fonctionne sur la base du management participatif et de l'intelligence collective.

Intelligence relationnelle et



émotionnelle : les Soft Skills du leader

Pour être en capacité de mener un groupe, le leader doit nécessairement avoir un excellent relationnel : attention, écoute et disponibilité lui sont nécessaires. Le leader n'agit pas pour lui-même mais pour son équipe : il l'oriente, la conseille, l'accompagne, la protège, la félicite. L'intelligence émotionnelle, qui figure au rang des 10 Soft Skills les plus prisées en entreprise, permet au leader de

conquérir la confiance des membres de l'équipe. Or, cela n'est possible que si le leader intègre les émotions collectives et individuelles. Ainsi, au-delà de la pertinence de ses idées, le leader s'impose par son intelligence comportementale.

Savoir instaurer une relation de confiance

La confiance se situe au cœur du leadership : confiance en soi, pour inspirer les autres.

Confiance accordée aux membres du groupe, dans un rapport réciproque. Enfin, confiance gagnée grâce à un comportement basé sur l'éthique et l'honnêteté. Pour parvenir à ce type de relation, un leader doit nécessairement être calme, positif, posé, intègre et responsable. Il est capable de gérer ses émotions, de subir la pression sans la transmettre, de prendre du recul et des risques. De cette posture, il retire un certain charisme qui lui confère une autorité naturelle. Et en retire, par conséquent, l'accord tacite du groupe à le laisser mener.

Le leader au service de l'équipe

Point de salut dans la performance individuelle : le leader vit, travaille, respire et transpire pour le groupe.

Contrairement au « talent », il n'agit pas mais pose les questions au bon moment.

Il ne donne pas de solutions mais indique des directions de travail.

Il ne résout pas les problèmes mais invite le groupe à prendre des décisions collectives.

Il n'exécute pas mais donne les moyens d'agir.

Il n'impose pas le travail mais crée l'émulation qui met en mouvement.

Porter des décisions difficiles et accompagner au changement sont de sa responsabilité. Et plus que tout, il a une véritable aptitude à motiver les équipes : en fixant des objectifs, protégeant, valorisant, félicitant et remerciant.

À noter : découvrez également notre article sur un sujet qui a le vent en poupe dans les entreprises. Il s'agit du leadership au féminin.

de l'administration
Le Monde
Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com



Tous les jours dans les kiosques

CETTE ESPACE EST RESERVÉ POUR VOUS

PUBLICITÉS

pour plus de détails contactez nous au:



023 95 73 73 / 0553 45 62 56

Ou par Email au: **monde.adm@gmail.com**

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

31ème édition des JCC

Les Journées cinématographiques de Carthage reportées à décembre



Changement de date pour la 31ème édition, en raison du pic épidémique national, prévu entre la fin du mois d'octobre 2020 et le début du mois de novembre 2020. Dans un nouveau communiqué envoyé par le staff des Journées cinématographiques de Carthage il a été décidé de reporter les dates de la tenue de la saison 2020. En effet, initialement programmée du 7 au 12 novembre, il a été décidé que la nouvelle édition se tienne au final du 18 au 23 décembre 2020. Aussi, peut-on lire comme suit: «Depuis sa nomination, le Comité directeur de la 31ème édition des Journées cinématographiques de Carthage a fait un choix ferme et décisif de préserver le déroulement de la session 2020 dans les termes et aux dates initialement prévues. Le cinéma est bien plus qu'un écran dans des salles, c'est un art qui concentre les valeurs les plus nobles et les émotions les plus intenses de l'existence dont l'essentielle est l'espoir et le désir de vivre.» Evoquant cette nouvelle édition qui se déclinera dans un format plus allégé que les précédentes, poursuit-on: «Ainsi, le comité a travaillé sur un concept particulier pour cette édition ex-

ceptionnelle, celui de repenser les bases fondamentales du festival avec une approche rétrospective et l'analyse des principaux défis auxquels les JCC ont eu à faire face depuis leur création afin d'imaginer ensemble un meilleur lendemain.» Et de souligner après mûre réflexion: «A l'approche du terme, le Comité directeur des JCC reconsidère la situation de crise sanitaire planétaire et nationale liée à l'épidémie du Covid-19 en se référant aux experts du comité scientifique de lutte contre le coronavirus qui prévoient le pic épidémique national entre la fin du mois d'octobre 2020 et le début du mois de novembre 2020, soit exactement durant la période prévue du festival. Tenant compte de cette évolution plaçant la sécurité et la santé du public des JCC au-delà de toute considération le Comité directeur de la 31ème édition des Journées cinématographiques de Carthage, présidé par Ridha Behi et le Centre national du cinéma et de l'image (Cnci) ont décidé, en accord avec le ministre des Affaires culturelles et après concertation avec le Comité de soutien des JCC qui implique plusieurs autres ministères et institutions partenaires a décidé d'une nouvelle date de la 31ème édition du Festival et ce du 18 au 23 décembre 2020 prochain.»

Institut culturel italien : Cycle Federico Fellini

Dans le cadre de la célébration du centenaire de la naissance de Federico Fellini, l'Institut culturel italien consacre un cycle à l'un des plus grands réalisateurs italiens du XXème siècle, le maestro aux Cinq Oscars. Plusieurs films vous seront proposés pour une «introspection» du monde «Fellinien». Au programme: «Le Cheik Blanc», «Les Vitelloni», «La Strada», «Il Bidone», «Les nuits de Cabiria», «La Dolce Vita», «La Tentation du Docteur Anto», «Huit et Demi», «Juliette des esprits», «Tre passi nel delirio», «Les Clowns», «Fellini Roma», «Amarcord», «Ginger et Fred», «Intervista». Pour ce lundi 5 octobre 2020, il sera question de la projection du film «Lo Sceicco Bianco» (Le Cheik Blanc) et ce, à partir de 18h30, à la salle polyvalente de l'Institut culturel italien sis 4 bis rue Yahia-Mazouni, El Biar, Alger. L'entrée est gratuite dans la limite des places disponibles (sous réservation par e-mail: iicalgeri.fellini100@gmail.com). Dans le cadre du protocole sanitaire Covid-19, l'accueil du public se tient dans le respect obligatoire des gestes barrières.

École algérienne

Les historiens, Fouad Soufi et Djamel Yahiaoui animent un débat pour l'écriture de l'histoire

Une conférence sur l'école algérienne pour l'écriture de l'histoire et les difficultés liées à ce domaine de recherche, dédiée à la mémoire de l'historien et universitaire Abdelmadjid Merdaci récemment disparu, a été animée dimanche à Alger par les historiens, Fouad Soufi et Djamel Yahiaoui. Tenue dans le cadre de la manifestation "La rentrée culturelle" lancée le 26 septembre dernier par le ministère de la Culture et des Arts, la rencontre s'est déroulée à la Bibliothèque nationale d'El Hamma, devant un public très peu nombreux. L'historien, spécialiste du mouvement national algérien et chercheur associé au Centre de recherches en anthropologie sociale et culturelle (Crasc), Fouad Soufi a d'abord déploré, l'absence de "manuels et revues" spécialisés encadrés par des professeurs, les difficultés à accéder aux "archives nationales" et la négligence des "sciences archéologiques". Soulignant la nécessité d'avoir "une méthode" qui puisse permettre une vision scientifique et objective des événements et contenus à traiter, l'historien-chercheur a regretté le manque de visibilité quant au travail des historiens. Fouad Soufi a rappelé que la période de l'"histoire ancienne" et celle de la "guerre de libération nationale" sont les seules dont parlent les historiens, alors que les périodes intermédiaires sont "aussi importantes" car elles ont vu se former des "mouvements extraordinaires des peuples". De son côté, l'historien-chercheur et actuel directeur du Centre national du livre (Cnl), Djamel Yahiaoui, affirmant que l'histoire, "point de rencontre de tous les algériens", était devenue "le domaine de tous", a rappelé que l'"idéologie coloniale a empêché l'émergence d'une écriture de l'histoire par des plumes proprement algériennes". "La tradition orale comme seul véhicule social des faits, le combat entre différentes tendances politiques, l'occultation de pans entiers de l'histoire pour servir des intérêts étroits, l'utilisation de l'histoire comme fonds de commerce, ou encore l'exclusion", sont autant d'entraves pour l'émergence d'une école pour l'écriture de l'histoire que le conférencier a évoqué. Djamel Yahiaoui a conclu en insistant sur la nécessité de "décoloniser l'histoire" et revenir vers les historiens algériens qui rappellent, a-t-il souligné, que pour rendre compte d'un quelconque fait qui s'est déroulé dans le passé, il faut "jouir d'une totale liberté d'écriture". La manifestation "La rentrée culturelle" se poursuit jusqu'au 7 octobre avec encore au programme des conférences sur l'histoire et la littérature.

Peinture

Le Royal Opéra House de Londres vend son tableau de Hockney pour survivre à la pandémie

Le Royal Opéra House de Londres a annoncé dimanche la vente aux enchères d'une toile du peintre britannique David Hockney, en raison des difficultés financières que rencontre le secteur culturel britannique face à la pandémie de nouveau coronavirus. La vente de cette toile, un portrait de l'ancien directeur de cet opéra Sir David Webster, devrait générer entre 11 et 18 millions de livres (12 à 20 millions d'euros) qui seront utilisés pour "s'assurer que les meilleurs artistes au monde puissent de nouveau revenir sur nos planches", explique Alex Beard, actuel directeur de l'établissement. Obligées de fermer pendant le confinement, les institutions culturelles en général ont été durement touchées financièrement par la pandémie de Covid-19, qui a fait plus de 42.200 morts au Royaume-Uni. Le Royal Opéra House a vu ses revenus diminuer de plus de moitié depuis le début de la crise sanitaire, même si le lieu a pu rouvrir ses portes en juin dernier, avec des spectacles sans audience et uniquement diffusés en ligne. Outre la vente du tableau, la célèbre institution londonienne compte sur une collecte de fonds, une réduction de ses coûts, des licenciements et l'aide du gouvernement pour se remettre sur pied.

M.Toumi / Ag

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde
Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GENERAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

REDACTEUR EN CHEF

A.SAUM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
0213957070

COMPTEL NUMERO

005001112145616147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DIRECTION

OUEST- CENTRE- EST

IMPRESSION

SIA

Coupe de la Confédération: la JSK officiellement 2e représentant algérien

La Jeunesse sportive de Kabylie (JSK) a été officiellement choisie comme deuxième représentant algérien en Coupe de la Confédération africaine de football, a annoncé le Bureau fédéral (BF) de la FAF dimanche, juste après sa réunion à Alger. "La JSK sera notre deuxième représentant en Coupe de la Confédération", a révélé le membre du BF, Ammar Bahloul, en conférence de presse. Interrogé sur les critères sur lesquels s'était basé le BF pour prendre cette décision, surtout que cette deuxième place pour participer à la prochaine Coupe de la Confédération suscitait les convoitises d'autres clubs, notamment l'US Biskra, Bahloul a évité toute polémique, en affirmant que "d'un point de vue légal, le Bureau fédéral avait toutes les prérogatives pour prendre cette décision, sans avoir à justifier son choix, et c'est ce qu'il a fait". Concernant la longue temporisation avant d'annoncer cette décision, Bahloul a expliqué que "le BF a évité de faire les choses dans la précipitation, pour ne pas commettre d'erreurs qui auraient nui à sa crédibilité". L'autre représentant en Coupe de la Confédération sera l'Entente sportive de Sétif (ESS), alors que le CR Belouizdad et le MC Alger défendront les couleurs nationales dans la prestigieuse Ligue des champions. La saison 2019-2020 a été interrompue à la 22e journée en raison de la pandémie de nouveau coronavirus, et le CR Belouizdad a été désigné champion à titre exceptionnel, car à ce moment-là, il occupait la première place au classement général. Même la Coupe d'Algérie, dont le vainqueur participe d'habitude à la Coupe de la Confédération, a été arrêtée au stade des quarts de finale puis annulée, d'où la polémique autour de l'identité du deuxième représentant algérien dans cette compétition continentale.

US Biskra : Bouakaz nouvel entraîneur



L'US Biskra a trouvé un accord avec l'entraîneur suisse-tunisien Moez Bouakaz pour diriger la barre technique de l'équipe des « Ziban » lors de la saison 2020-2021, a annoncé dimanche le club de Ligue 1. « L'entraîneur Moez Bouakaz dirigera officiellement l'USB, après que la direction du club, dirigée par le président Benaïssa, a trouvé un accord final avec lui », a écrit la cellule de communication de l'USB sur les réseaux sociaux. Selon la même source, la direction du club « a entamé les démarches administratives pour sa venue en Algérie et entamer par la suite ses fonctions durant les prochains jours ». Bouakaz sera assisté de l'ancien international algérien Moulay Haddou, qui était présent durant la séance d'entraînement de dimanche, après avoir effectué les tests de dépistage du Covid-19. Le technicien suisse-tunisien de 54 ans a roulé sa bosse dans plusieurs clubs algériens, à commencer par l'ES Sétif en 2007, avant de coacher l'USM Bel-Abbès, le RC Relizane, le MC Oran, la JS Saoura, la JSM Béjaïa à plusieurs reprises et enfin le CA Bordj Bou Arreridj.

Olympique Lyon : Djamel Benlamri passe la visite médicale

Le défenseur international algérien Djamel Benlamri a passé lundi la traditionnelle visite médicale préalable à la signature de son contrat avec le club français de Lyon, a rapporté le journal L'Equipe. Benlamri devrait parapher un bail d'un an, plus une année en option, avec l'OL, au dernier jour du mercato estival, croit savoir le quotidien français. En rupture de ban avec les dirigeants d'Al-Shabab (Arabie saoudite), le défenseur central algérien (30 ans), champion d'Afrique, a été libéré de sa dernière année de contrat. Il était d'accord depuis plusieurs jours pour rejoindre l'OL, qui attendait d'abord de pouvoir trouver une porte de sortie pour Joachim Andersen. Le défenseur central danois est toujours là, mais les dirigeants ont quand même accéléré l'arrivée de Benlamri, après la blessure du Brésilien Marcelo, dimanche soir à l'épaule, face à Marseille (1-1).

24 joueurs convoqués pour affronter le Nigeria et le Mexique en amical



L'entraîneur de l'équipe nationale, Djamel Belmadi, a convoqué 24 joueurs pour affronter en amical le Nigeria et le Mexique, respectivement les 9 et 13 octobre en Autriche et aux Pays-Bas, a annoncé dimanche la Fédération algérienne de football (FAF). Le coach national a fait confiance à une liste de joueurs évoluant exclusivement en Europe, vu que le championnat d'Algérie est à l'arrêt depuis mars dernier en raison de la pandémie de coronavirus. De nouveaux noms apparaissent dans cette liste, à l'image de ceux des défenseurs Abdeljalil Medioub (CD Tondela/Portugal) et Maxime Spano-Rahou (Valenciennes/France) ainsi que du milieu de terrain Mehdi Zerkane (Girondins Bordeaux/France). D'autres en outre font leur retour en sélection après une très longue absence, comme Mohamed Réda Halaïmia (K. Beerschot VA, Belgique), Zinedine Ferhat (Nîmes Olympique, France) ou encore Farid Boulaya (FC Metz, France). Les "Verts" affronteront le Nigeria vendredi au Worthersee Stadion de Klagenfurt, en Autriche (20h30 locales, 19h30 algériennes) et le Mexique le 13 octobre au Cars-Jeans Stadion de La Haye, aux Pays-Bas (21h00 locales, 20h00 algériennes), dans le cadre des dates FIFA allant du 5 au 14 octobre.

La Liste

Gardiens de but :

Raïs M'bolhi (Ettifaq FC, Arabie Saoudite) - Izzedine Doukha (Al-Raed, Arabie Saoudite) - Alexandre Oukidja (FC Metz, France).

Défenseurs :

Mohamed Salim Farès (Lazio Rome, Italie) - Aïssa Mandi (Betis Séville, Espagne) - Ramy Bensebaïni (Borussia Monchengladbach, Allemagne) - Jean Mehdi Taharat (Abha Club, Arabie Saoudite) - Mohamed Réda Halaïmia (K. Beerschot VA, Belgique) - Mehdi Zeffane (Kylia Sovetov Samara, Russie) - Abdeljalil Medioub (CD Tondela, Portugal) - Maxime Spano-Rahou (Valenciennes, France).

Milieus de terrain :

Adlène Guedioura (Al-Gharafa SC, Qatar) - Ismael Bennacer (AC Milan, Italie) - Mehdi Abeïd (FC Nantes, France) - Mehdi Zerkane (Girondins Bordeaux, France) - Sofiane Feghouli (Galatasaray SK, Turquie) - Haris Belkebla (Stade Brestois, France).

Attaquants :

Baghdad Bounedjah (Al Sadd SC, Qatar) - Farid Boulaya (FC Metz, France) - Ryad Mahrez (Manchester City, Angleterre) - Yacine Brahimi (Al-Rayyan SC, Qatar) - Saïd Benrahma (Brentford FC, Angleterre) - Zinedine Ferhat (Nîmes Olympique, France) - Andy Delort (Montpellier HSC, France)

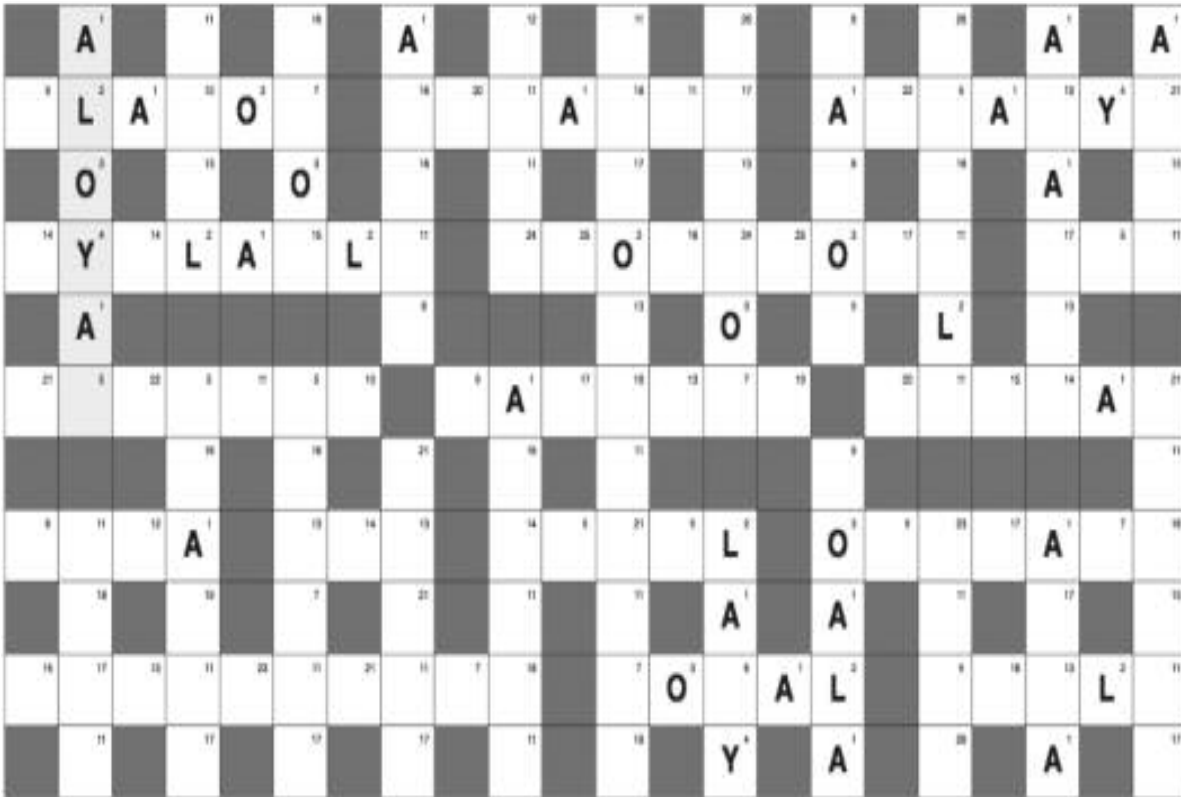
MC Oran : Des difficultés pour établir le dossier de demande de la licence professionnelle

La direction du MC Oran a engagé une course contre la montre pour rassembler les 19 documents exigés par la Direction de gestion et contrôle des finances (DGCF) de la Fédération algérienne de football dans le dossier de demande de licence professionnelle que le club de Ligue 1 devra déposer mardi à la DGCF, a indiqué lundi son président. "Nous sommes en train de finaliser le dossier que nous devons déposer mardi au niveau de la DGCF pour l'obtention d'une licence professionnelle. Ce n'est pas aussi facile pour moi, d'autant que je suis en poste depuis le mois d'août dernier, alors que beaucoup de pièces manquaient pour compléter le dossier en question", a déclaré Tayeb Mahiaoui. C'est surtout l'élaboration des bilans financiers des précédents exercices qui constitue un casse-tête pour le nouveau patron des "Hamraoua", qui a néanmoins assuré que "tout devra être fin prêt avant le rendez-vous fixé par la DGCF". "Nous allons leur fournir le maximum de pièces, et

si par malheur il y aura quelques manquements, nous allons compléter le dossier incessamment. On compte sur le sens de compréhension des instances concernées", a encore dit Mahiaoui. Par ailleurs, le même responsable a fait savoir que son équipe, qui sera dirigée par un nouvel entraîneur, à savoir le Français Bernard Casoni, effectuera son premier stage d'intersaison à Tlemcen du 11 au 20 octobre. "Un autre regroupement sera programmé ultérieurement dans un lieu à déterminer, surtout que le coup d'envoi du championnat prévu initialement pour le 20 novembre a été reporté pour la semaine suivante (28 novembre, ndlr)", a-t-il encore souligné. Le président de la formation phare de la capitale de l'Ouest s'est montré très actif sur le marché des transferts, en engageant pas moins de 15 nouveaux joueurs, dont un jeune Ivoirien qui évolue en milieu de terrain, à savoir Landry Housso, mais qui n'a toujours pas rejoint sa nouvelle équipe en raison de la fermeture des frontières, rappelle-t-on.



Mots codés

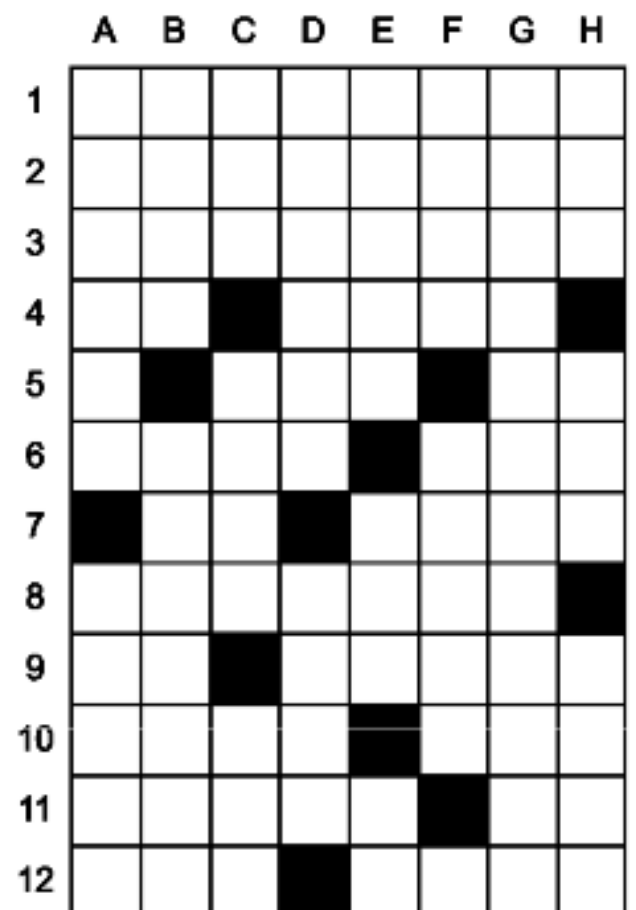


Mots mélangés

ARBORETUM ATTIRE
BARGE BATE
BEAUFORT BOIRE
BUFFET CADETTE
CELLULE COLONEL
CREUSET DEVERS
ECHAFAUD FLORE
FRET GAZINIÈRE
HAINEUX HEBETE
JAUGE LIDO
MOBILITE PETRIFIE
POSTICHE PRECISION
PUMA
RADIN RAFIOT RIVE
RONFLANT SAILLIR
SIERRA SOLITAIRE
SURCROIT TALC

O B A T E E R S M C N B A R A E
E D E N E I R T O O A R A T F T
H U I A L F A E I L B D T R T E
C A F L U S F S I O I I E A G B
I F I F L F I U R N R T L T O E
T A R N L C O E B E I C A I T H
S H T O E O T R R L V Z R I T E
O C E R C U R C T R E E A U R E
P E P U M A X E G U A J D G S E

Mots croisés



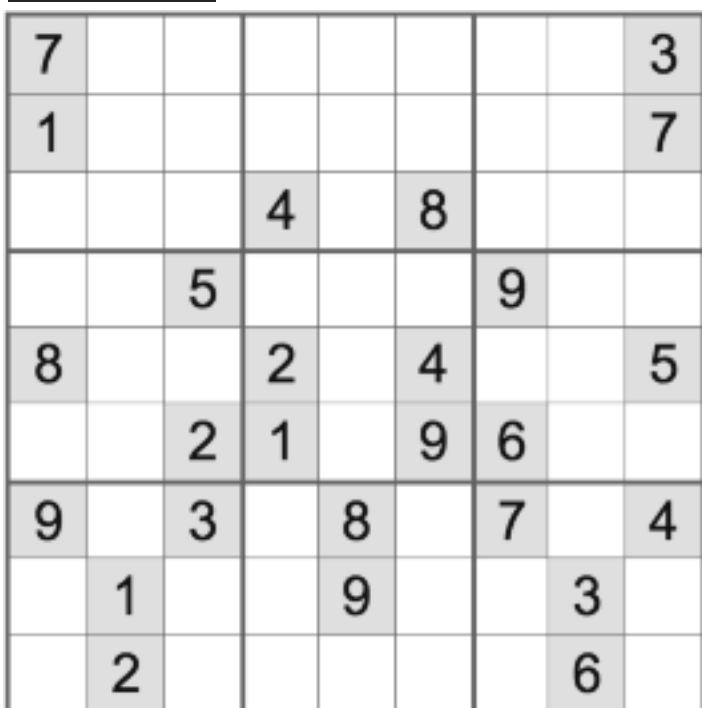
HORIZONTALEMENT :

1. Sur la Costa Blanca. 2. Quenelle farcie de viande. 3. Une belle tuile. 4. D'un participe gai. Variété de pomme de terre. 5. Département en tête. Geste de scout. 6. Frère criminel. Il est comprimé dans certaines bouteilles. 7. Tout petit poids. Ville du Piémont. 8. Compositeur (Francis). 9. Devant Cordobés. Ion à charge négative. 10. Poésie urbaine. Service contraignant. 11. Région de lamas. État-major abrégé.

VERTICALEMENT :

A. Champignon de couche. Du vert dans les pâtes. B. Oiseau très coloré. Rendre moins ferme. C. Voisin de la carpe. Haut dans l'échelle des sons. Anti-blocage des roues. D. D'un jaune agrume. Coupant de couteau. E. Moyen de transport. Il circule au Japon. Déterminant possessif. F. Arrivées par la mère. Ancienne province de France. G. Excessivement ornée. H. Obtenue après demande. Carré de terrain. Patronymes.

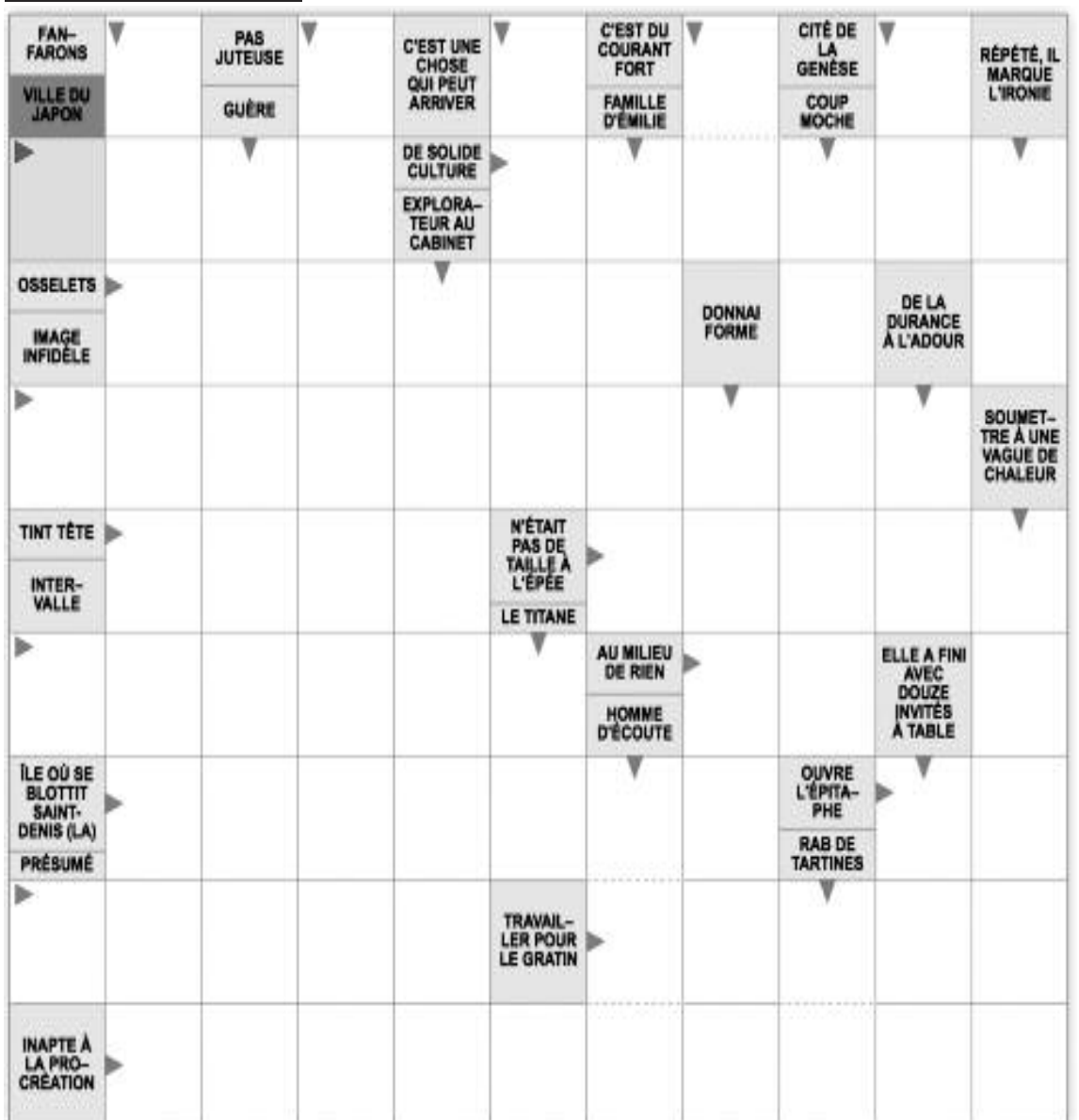
Sudoku



6	9	8	1	4	3	7	2	5
2	3	5	9	6	7	8	1	4
4	1	7	2	8	5	3	9	6
8	4	9	6	5	1	2	7	3
5	7	3	4	9	2	1	6	8
1	2	6	7	3	8	5	4	9
9	5	1	8	7	4	6	3	2
7	8	4	3	2	6	9	5	1
3	6	2	5	1	9	4	8	7

**Solution
sudoku**

Mots fléchés



Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com



**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST
RESERVÉ POUR VOUS**

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:



023 95 73 73 / 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Coronavirus
**134 nouveaux cas, 94 guérisons et 8 décès
ces dernières 24 heures**

Cent trente quatre (134) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 94 guérisons et 8 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 52.270 dont 134 nouveaux cas, soit

0,3 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 1768 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 36.672, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19. En outre, 22 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas, 22 autres n'ayant enregistré aucun cas, alors

que 4 autres ont enregistré 10 cas et plus. Par ailleurs, 22 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

Elections :
**Le corps électoral évalué à plus
de 23,5 millions d'électeurs**

Le corps électoral compte plus de 23.583.000 personnes inscrites a indiqué ce lundi le président de l'Autorité indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi. Ces nouvelles statistiques sont effectuées à la suite des dernières révisions opérées dans les listes électorales pour la préparation au prochain référendum du 1er novembre 2020 sur le projet de révision constitutionnelle. Par

ailleurs, Charfi a indiqué que le nombre des radiés est de 292 805 personnes parmi lesquelles 35 528 personnes ont changé de résidence. Le fichier électoral était de 23 559 829 électeurs lors des dernières présidentielles de décembre 2019, ainsi il enregistre une légère progression, par le fait que « le nombre des nouveaux inscrits ne couvre pas assez celui des radiés » a expliqué Charfi lors de son passage à

la radio. Toutefois, il n'a pas évoqué le corps électoral à l'étranger qui était près d'un million, soit 914.308 électeurs inscrits au niveau des centres diplomatiques et consulaires à l'étranger lors des dernières échéances. Il a aussi signalé, d'autre part, que l'assainissement du fichier électoral se poursuivra jusqu'au moment de sa totale numérisation.

Coronavirus en Algérie :
Acquisition de plus de 250 000 tests PCR

Le Directeur général de l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA), Docteur Fawzi Derrar, a révélé, ce lundi, l'acquisition dans les prochaines semaines d'un grand nombre de tests PCR et de kits de prélèvements dans le cadre de la lutte contre la pandémie du coronavirus (Covid-19). Dans un entretien accordé à l'agence officielle APS,

Dr Derrar a précisé qu'un appel d'offres international a été lancé par l'Algérie pour l'acquisition de plus de 250 000 tests PCR qui seront réceptionnés dans les prochaines semaines. Dr Derrar a ajouté que l'Institut Pasteur sera bientôt renforcé par des machines qui multiplieront par 2 ou 3 les capacités de dépistage par PCR. Le Directeur

général de l'Institut Pasteur a indiqué qu'actuellement 36 laboratoires entre publics et privés effectuent les tests de dépistage au niveau national. Il a fait savoir que d'autres laboratoires seront bientôt autorisés par l'Institut Pasteur, ce qui augmentera les capacités de dépistage du virus.

Communication
**Belhimer reçoit le président de l'Association
des Oulémas musulmans et le SG de l'UGTA**

Le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Amar Belhimer a reçu le président de l'Association des Oulémas musulmans algériens, Abderrezak Guessoum et le Secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Salim Labatcha. La rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère en présence d'une délégation de l'Association des Oulémas musulmans a porté sur "le rôle des médias et leurs préparatifs en termes d'accompagnement des activités des associations et de la société civile, ainsi que leur apport à l'égard des citoyens". Il s'agit là de la démarche que le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a toujours mise en avant, à travers l'orientation consacrée par des amendements proposés à la Constitution, appelant à octroyer à la société civile la place et le rôle qui lui sied, en matière de promotion du sens de citoyenneté et d'accompagnement des institutions de l'Etat dans la gestion des affaires



publiques". Par ailleurs, le ministre de la Communication a précisé, lors de cette rencontre, que "les médias œuvreront, comme à l'accoutumée, à faire la lumière

sur l'action syndicale et son rôle efficace sur le front social et dans les rangs des travailleurs, à travers des couvertures médiatiques".

Sûreté d'Alger:
**1,034 million de morts et
près de 35 millions de cas
dans le monde**



La pandémie a fait au moins 1,034 million de morts dans le monde depuis fin décembre, selon un bilan établi par l'AFP dimanche à 11h00 GMT. Environ 35 millions de cas ont été officiellement comptabilisés et au moins 24,1 millions de personnes ont guéri. Les Etats-Unis sont le pays comptant le plus de morts (209.807), devant le Brésil (146.352), l'Inde (101.782), le Mexique (78.880) et le Royaume-Uni (42.350).

Optimisme prudent pour Trump :

Un optimisme prudent dominait dimanche dans l'entourage de Donald Trump, hospitalisé vendredi après avoir été testé positif au Covid-19. Selon les médecins, le président pourrait revenir à la Maison Blanche dès lundi si son état continue de s'améliorer. Donald Trump a salué dimanche depuis sa voiture les nombreux sympathisants installés pendant tout le week-end devant l'hôpital militaire Walter Reed près de Washington où il est soigné, puis il est revenu à l'hôpital.

« Alerte maximale » à Paris :

Paris et sa proche banlieue vont être placés en « zone d'alerte maximale » en raison de la circulation accrue du coronavirus et de nouvelles restrictions seront annoncées lundi, a déclaré dimanche soir le gouvernement français à l'AFP. Les nouvelles mesures entreront en vigueur mardi. Elles devraient comporter la fermeture totale des bars et des cafés. Les restaurants pourront rester ouverts avec un protocole sanitaire renforcé.

Plus de 500.000 cas au Royaume-Uni :

Le Royaume-Uni, pays le plus endeuillé d'Europe par la pandémie, a dépassé dimanche la

barre des 500.000 de cas positifs au nouveau coronavirus, après une augmentation du nombre des contaminations due au rattrapage d'un problème technique. Par ailleurs, le programme de vaccination au Royaume-Uni s'adressera en priorité aux plus âgés et aux professions à risque mais pas à toute la population. Une vaccination générale de la population « ne se produira pas », et « nous avons juste besoin de vacciner toutes les personnes à risque », a déclaré la responsable du programme, Kate Bingham, dans un entretien au Financial Times mis en ligne dimanche soir.

L'Islande serre la vis :

Dès hier, salles de sport, bars et discothèques seront à nouveau fermés en Islande et les rassemblements de plus de 20 personnes seront interdits pour « deux à trois semaines ». L'Islande fait face, comme beaucoup d'autres pays en Europe, à une nette remontée du nombre des cas de Covid-19 depuis la mi-septembre.

New York vers un reconfinement partiel :

La ville de New York est prête à refermer écoles et commerces non essentiels dans neuf quartiers de Brooklyn et de Queens où le nombre des cas de coronavirus est en forte hausse, selon son maire, le démocrate Bill de Blasio. Le maire a déclaré qu'il voulait reconfiner ces quartiers à partir de mercredi et qu'il attendait l'aval du gouverneur de l'Etat, Andrew Cuomo.

Pèlerinage à Kerbala malgré le virus :

La ville sainte chiite de Kerbala, en Irak, a commencé à accueillir des dizaines de milliers de pèlerins dont un grand nombre d'étrangers pour le pèlerinage de l'Arbaïn, malgré la pandémie de Covid-19. Le gouvernement irakien a autorisé l'arrivée de 1.500 pèlerins en avion pour chaque pays. Plus de 375.000 Irakiens ont contracté le virus et près de 9.500 sont morts.